

WASHINGTON MECONTENT

LA RATIFICATION DU TRAITE FRANCO-CANADIEN EST VUE
D'UN MAUVAIS Oeil AU SECRETARIAT D'ETAT AME-
RICAIN.

On croit que les manufacturiers des Etats-Unis vont se trouver dans
une position inférieure à celle des Canadiens sur le marché
français.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Washington, 18. — Le département d'Etat a reçu vendredi avis officiel
de la ratification du traité franco-canadien par le parlement français, et
tout indique que le département est loin d'être satisfait de l'effet que le
traité aura sur les exportations américaines en France et au Canada. Le
traité fut signé à Paris le 19 septembre 1907 et vient d'être ratifié par la
France après près de deux ans de négociations et de discussion, et on
croit que le parlement canadien l'acceptera au mois de novembre prochain.

En vertu de ce traité, la France sera le premier pays à jouir de l'avantage
du tarif intermédiaire du Canada. La France obtient l'admission
de quatre-vingt-dix articles, presque exclusivement des marchandises
manufacturiées, au taux fixé par ce qu'on appelle au Canada le "tarif in-
termédiaire", qui établit les taux les plus bas appliqués aux produits si-
milaires venant d'autres pays. De plus, douze articles d'origine fran-
çaise seront admis au Canada à des taux spéciaux. Les plus importants
de ces articles sont les vins non mousseux, le champagne, les livres, les
drogues, les remèdes, les dentelles, les broderies, les soies et les velours.
Au point de vue américain, l'intérêt se concentre surtout sur la longue et
importante liste des articles, produits du sol, des mines, des forêts et des
manufactures du Canada, qui seront admis en France sous le tarif mini-
mum du double tarif français, où ils feront la concurrence aux produits
américains similaires qui devront payer les taxes maxima.

Le tableau A du traité contient une liste d'à peu près cent produits
canadiens naturels et manufacturés qui jouiront des avantages du tarif
minimum français quand ils seront importés en France ou dans les colonies
et possessions françaises, et des droits les plus bas applicables aux
produits similaires venant d'autres pays.

La différence entre le tarif français minimum et le tarif maximum se
monte à \$3.86 sur une faucheuse, \$4.82 sur une moissonneuse, \$8.20 sur
une lieuse et \$1.95 sur un râtelier à foin. On fait remarquer que cette dis-
parité dans les droits d'importation est suffisante, en y ajoutant le coût
élevé de l'acier, du bois et de la main-d'œuvre aux Etats-Unis, pour met-
tre les importateurs américains de machines agricoles en France dans
une position sérieusement désavantageuse, tandis que les manufacturiers
canadiens, en vertu des taxes établies par le traité, pourront maintenir
leurs prix actuels tout en réalisant les mêmes bénéfices.

ENTREES DE HOMESTEADS

Elles se sont montées au chiffre de
13,109 le mois dernier, soit une
augmentation de 2,607 sur juin
1908.

(Dépêches spéciales)

Ottawa, 18. — Les entrées de ho-
mesteads dans l'Ouest, pendant les
cinq premiers mois de l'année, se sont
montées au chiffre de 13,109, soit une
augmentation de 2,607 sur la période
correspondante de l'année dernière.

LE CHARBON DANS L'OUEST

On demande aux compagnies de ré-
duire leurs tarifs de transport,
et la cause ira probablement devant
la commission des chemins
de fer.

Winnipeg, 18. — Le comité exécutif
de la chambre de commerce de l'Ouest
du Canada a fait un nouveau pas dans
la campagne en faveur de la réduction
des tarifs pour le transport du charbon
dans l'Ouest. Il a demandé aux
compagnies de chemin de fer de réduire
leurs tarifs et de faire disparaître
leurs distinctions injustes. Les délé-
gués de Moosejaw, constatant que
cette ville souffrait plus encore que
les autres de l'état de choses actuel,
a demandé de porter la question de-
vant la commission des chemins de
fer.

Les représentants des chemins de
fer ont répondu qu'un nouveau tarif
est en voie de préparation et sera
prêt au commencement d'août. Les
représentants de la chambre de com-
merce, cependant trouvent que les ré-
ductions offertes sont insignifiantes,
et il est probable que la cause va
être portée devant la commission des
chemins de fer.

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE

Herbert Latham a parié \$3,400
qu'il exécutera son projet avant
le 1er août.

Calais, 18. — Herbert Latham, l'ac-
tuel propriétaire qui a à plusieurs reprises
annoncé son intention de traverser la
Manche dans son monoplane, est re-
venu de Paris. Le vent était encore
très fort, hier, et la tentative a dû
être remise encore une fois. On dit
que M. Latham a fait des paris au
montant de \$3,400 qu'il traversera la
Manche dans son navire aérien avant
le 1er août.

ACCIDENTS INDUSTRIELS

129 OUVRIERS ONT ETE TUES
LE MOIS DERNIER, ET 292
BLESSES GRIEUREMENT.

(Dépêche spéciale au "Canada")
Ottawa, 18. — Le ministre du
travail rapporte que durant le mois
de juin il est arrivé des accidents à
921 ouvriers, dont 129 ont été tués
et 292 blessés grièvement. Parmi les
accidents mortels, 29 sont arrivés à
des agriculteurs, 23 à des employés
de chemin de fer, et 23 dans l'indus-
trie de l'exploitation forestière.

LORDS ET COMMUNES

La chambre haute du parlement
anglais se propose de traiter le
budget comme n'importe quelle
autre mesure, et la lutte entre
les deux chambres est devenue sé-
rieuse.

(Service spécial du "Canada")

Londres, 18. — A en juger par une
déclaration faite par lord Lansdowne
au cours d'un discours politique ven-
dredi, les lords unionistes se propo-
sent de mettre de côté les précédents
et de traiter le budget, quand ils le
recevront de la Chambre des Commu-
nes, comme ils le feraient de n'importe
quelle autre mesure.

La Chambre des lords, jusqu'ici,
n'est jamais intervenue dans les mes-
ures financières du gouvernement,
l'imposition de nouvelles taxes et les
dépenses étant regardées comme ex-
clusivement du ressort de la Cham-
bre des Communes.

Lord Lansdowne dit qu'il n'est pas
probable que la Chambre des lords
proclame qu'elle n'a aucune responsa-
bilité dans le budget ou qu'elle est
obligée de l'accepter dans son entier,
parce qu'il mêle les affaires finan-
cières. Il prétend que dans un pays où
il y a deux Chambres il est inconce-
vable qu'il soit laissé à l'une d'elles
la liberté d'imposer un nouveau sys-
tème financier.

Les membres du gouvernement ont
récemment déclaré que si la Cham-
bre des lords intervenait dans le bud-
get ils en appelleraient au pays sur
la question de la réforme, sinon de
l'abolition, de cette Chambre.

LE TREMBLEMENT DE TERRE EN GRECE

Le nombre des victimes est beau-
coup moins considérable qu'on
ne l'avait cru tout d'abord.

Athènes, 18. — De nouvelle secous-
se de tremblement de terre se sont
fait sentir hier dans la province d'El-
lis. Deux personnes ont été tuées et
cinq autres blessées au village d'U-
poussiti, où de la lave en fusion s'é-
chappe d'une fissure dans le sol. Presque
toutes les maisons de ce vil-
lage ont été démolies. A Damiza
quatre personnes ont été tuées et
vingt-quatre blessées.

La population des villages éprouvés
par le tremblement de terre est for-
cée de camper en plein air. Les auto-
rités font tout en leur pouvoir pour
organiser promptement des secours.

D'après les rapports des préfets de
la province d'Elis, le chiffre des per-
sonnes tuées par le premier tremble-
ment de terre, jeudi, ne semble pas
être aussi élevé qu'on l'avait cru tout
d'abord. On sait jusqu'à présent que
vingt-trois personnes ont perdu la vie.

Les autres victimes ont été recou-
vrées à Haviari, où deux cent-cinquante
maisons ont été détruites. Quarante-
vingt personnes ont été tuées dans
ce village. Trois personnes ont été
tuées à Analava. Le tremblement de
terre a causé plus ou moins de dom-
mages ailleurs, mais on n'a rapporté
aucune perte de vie.

L'exode des millionnaires

UN MONSIEUR ECRIT AU "DAILY MAIL", LUI DISANT POUR-
QUOI LES MILLIONNAIRES AMERICAINS VONT S'ETA-
BLIR A LONDRES.

Ils vont chercher dans la capitale anglaise la paix et la tranquillité
que leur refusent New-York et les autres grandes villes
américaines.

Londres, 18. — Le "Daily Mail" pu-
bliait hier une lettre d'un monsieur
qui signe "Millionnaire américain",
dans laquelle il prétend donner les
raisons pour lesquelles tant d'Améri-
cains riches viennent s'établir en An-
gleterre.

"Une des véritables raisons, dit-il,
pour lesquelles tant d'entre nous s'é-
chappent d'Amérique est le désir d'être
laissés tranquilles.
"A Londres les gens sont habitués à
s'occuper de leurs propres affaires.
Le commérage et le scandale sont peu
communs ici, dans les maisons et
dans les clubs, et vos journaux n'im-
priment pas ces choses-là. Il n'y a
en réalité, en Angleterre, pas de cu-
riiosité soulevée par les gens riches.
"L'absence du sentiment de classe
en Angleterre est une autre raison.
Les riches et les pauvres ne sont pas
divisés en factions hostiles. On n'y
voit pas la poussée, la malice, l'en-
vie de la société de New York; avec
la lutte continue des gens de
l'Ouest et de Pittsburgh pour entrer
dans ce cercle curieux, les "Four
Hundred".
"La ville de New York n'est pas ce

La marine britannique

CENT CINQUANTE NAVIRES DE GUERRE, "TOUS PRETS AU
COMBAT", SONT ACTUELLEMENT REUNIS SUR LA TAMISE

C'est la réponse de l'amirauté à ceux qui prétendent que la Grande-
Bretagne est sans marine et sans défense.

Londres, 18. — Une grande flotte
de navires de guerre, forte de cent
cinquante navires, a commencé hier
matin à se réunir sur la Tamise, et
pendant une semaine la population de
Londres aura presque à ses portes la
fine fleur de la marine britannique.
Du palais législatif, où les sous-ma-
rins et les torpilleurs sont amarrés,
jusqu'à la Nore, où les derniers mo-
dèles du type "Dreadnought" ont jeté
l'ancre, on aperçoit toutes sortes de
navires, et la rivière présente un spec-
tacle d'une animation extraordinaire.

Cette flotte représente un déplacé-
ment de 750,000 tonnes et a coûté
\$310,000,000, et le personnel des équi-
pages se compose de 42,000 officiers
et marin.

Un plus grand nombre de navires,
exactement cent soixante-cinq, se sont
réunis à Spithead pour la revue de
1897, mais au moins trente de ces na-
vires ne pouvaient ni avancer sous
leur propre vapeur ni prendre part à

un combat, et n'étaient là que pour
faire figure. La flotte maintenant ré-
unie sur la Tamise ne compte pas une
seule unité inutile ou démodée.

Chacun de ces cent cinquante navires
pourrait se battre à une minute d'a-
vis.
Le but de ce superbe déploiement de
la force navale de la Grande-Breta-
gne est surtout de faire contre-poids à
la panique. Le malaise règne partout
en Grande-Bretagne. L'inquiétude res-
sente dans les sphères élevées au su-
jet de la condition des défenses du
pays a fait naître l'appréhension et
le pessimisme dans tout le corps
politique. La présence de cette im-
mense flotte dans les eaux de la Ta-
mise, est la réponse de l'amirauté.

"On a fait croire au pays, dit l'a-
miral Fisher, que nous n'avions pas
de marine. Les millions de sujets bri-
tanniques peuvent maintenant venir
sur les bords de la Tamise et voir
par eux-mêmes la grande réalité."

LES TRAVERSES A NIVEAU

La commission des chemins de fer
prend de nouvelles mesures pour
amener l'abolition de cette sou-
ce de danger.

Ottawa, 18. — Comme supplément à
l'ordre donné, au commencement de
la semaine, à toutes les compagnies
de chemin de fer de lui adresser d'ici
le 1er septembre un rapport sur tou-
tes les traverses à niveau sur les-
quelles il est arrivé des accidents de-
puis l'année 1900, la commission des
chemins de fer a adressé aux compa-
gnies une longue lettre circulaire
traitant de cette question.

Elle demande maintenant aux compa-
gnies de donner une liste des tra-
verses qu'elles considèrent les plus
dangereuses en tenant compte de l'ex-
périence du passé. Il est entendu que
la commission fixera ensuite un
temps pour instituer une enquête sur
chaque cas et déterminer entre les
compagnies et les municipalités in-
térressées le partage du coût de l'en-
lèvement des traverses à niveau. On
espère se débarrasser ainsi graduelle-
ment de la menace des traverses à ni-
veau, et pour commencer on fera dis-
paraître celles qui sont considérées
les plus dangereuses.

Il est entendu que la subvention du
gouvernement augmentée à la dernière
session du parlement sera disponible
pour pourvoir au paiement partiel du
coût de l'abolition de ces traverses à
niveau.

Buvez le



Le meilleur Lager au monde

Se vend chez tous les épiceries et hôteliers de premier ordre.

F. X. ST-CHARLES & CIE, Ltée, Agents, Montréal.
80-1-Py-0-7.

GRATTOIRS

GRATTOIRS A ROUES ET A TRACTION EN ASSORTIMENT
DE TOUTES LES CAPACITES. — TRES BAS PRIX
Ecrivez-nous de suite

F. H. Hopkins & Co., Successeur de feu JAS. COOPER
Téléphone Main 3623-3621
New Imperial Bank Building

IMPORTATEURS et Vendeurs généraux de Pla-
ques pour Chaudières, Réservoirs et Ponts,
Feuilles d'Acier et Feuilles de Fer, Tuyaux
pour Chaudières, Tuyaux pour Gaz et Vapeur,
Poutrelles de Fer en U, en T et Cornières. Un
assortiment considérable arrive à Montréal

JAS. W. PYKE & CIE.,

Marchands de Fer et d'Acier,
EDIFICE "SOVEREIGN BANK," - MONTREAL

La puissance de Taft

IL A REUSSI A VAINCRE LES REPUGNANCES DU CONGRES
SUR LA QUESTION DE L'ABOLITION OU DE LA REDUC-
TION DES DROITS SUR LES MATIERES PREMIERES.

Le président remporte une seconde victoire en faisant prévaloir ses
vues sur la question du libre échange avec les Iles Philippines.

Washington, 18. — Le président
Taft va rester victorieux dans sa lu-
te pour la réduction ou l'abolition
des droits sur les matières premières.
Presque tous les membres de la com-
mission mixte du tarif l'ont admis
hier. Tout indique que lorsque le
nouveau projet de loi deviendra loi,
les droits sur les articles que le pré-
sident désire voir admettre en fran-
chise seront comme suit: minerais de
fer, franc de droits, (le taux actuel
est 40c la tonne), pétrole, franc de
droits, (il est maintenant protégé
par un droit de compensation), peaux
7-1/2 pour cent ad valorem (le taux
actuel est 15 pour cent), charbon,
45c la tonne, (le taux actuel est
67c), bois, probablement \$1.25 sur
le bois brut et les taux du sénat sur
le bois ouvré, ce qui serait une ré-
duction considérable des droits ac-
tuels sur le bois.

Le président va remporter une au-
tre victoire dans la question du libre
échange avec les Philippines. Le sous-
comité qui a étudié cette question a
décidé de permettre l'admission libre,
chaque année, de 150,000,000 cigares,
tel que demandé par le président, au
lieu des 70,000,000 admis par un
amendement du sénat sur les instan-
ces du sénateur La Follette. On croit
que la section relative aux Philip-
pines, telle qu'approuvée par le sous-
comité, sera acceptée lundi par la com-
mission mixte. Elle décrète l'admission
en franchise de 300,000 livres de
tabac à envelopper les cigares, de 1-
500,000 livres de "filler", et de 300-
000 tonnes de sucre. A l'exception du
riz et des restrictions mises sur le
tabac, tous les articles "produits na-
turels ou manufacturés des Iles Phi-
lippines" seront admis en franchise.
L'insertion des mots "ou manufactu-
rés" est critiqué en plusieurs quar-
tiers.

La commission mixte a rélé hier la
question de donner au secrétaire du
trésor l'autorisation d'émettre des
obligations rachetables dans quinze
ans, à un taux d'intérêt ne dépassant
pas trois pour cent, pour couvrir
le coût entier de la construction du
canal de Panama. L'effet de cette
disposition est d'abroger la limite
d'obligations contenue dans la loi
Spooner, sans toutefois intervenir
dans les obligations à deux pour cent
émises, en vertu de cette loi, au mon-
tant de \$84,891,980. Le coût du ca-
nal est estimé à \$375,201,000, des
obligations à trois pour cent seront
en conséquence émises, à mesure que
le besoin s'en fera sentir, jusqu'à
concurrence de \$290,569,020. Il est
entendu que des obligations au mon-
tant de cinquante millions, couvrant
le coût de la propriété et de la zone
du canal, seront émises à un date
prochaine, afin de rembourser le tré-
sor de l'avance qu'il a faite.

Il n'y a plus aucun doute que l'a-
ménagement taxant les corporations va
être accepté. Le procureur général
Wickersham a encore le projet en sa
possession, mais il a été vu par quel-
ques membres de la commission, qui
l'ont trouvé satisfaisant. Il taxera
au taux de un pour cent, les bénéfices
nets des corporations organisées dans
un but de profit. On a eu quelque dif-
ficulté à s'entendre sur les exemp-
tions, mais on assure que toutes les
objections ont été levées.

provinciales et municipales d'établir
des abattoirs afin de garantir la
qualité de la viande offerte au public
"Ma campagne, dit-il, est dirigée
contre les petits abattoirs. C'est
d'eux que vient la viande malsaine.
Les animaux tués dans les abattoirs
publics sont aussi de tout repro-
che. La loi autorise l'établissement
de ces abattoirs et je demande aux
provinces et aux municipalités d'ac-
cepter des règlements en harmonie
avec ceux du gouvernement fédéral,
qui s'occupe du commerce d'exporta-
tion."

Ottawa, 18. — Le docteur Ruther-
ford, chef du service vétérinaire du
gouvernement, demande aux autorités

BUVEZ LE LAGER

Miller High Life

LA MEILLEURE BIÈRE DE MILWAUKEE

Importe, Martin & Cie, Ltée.
562 & 568 rue St-Paul, Montréal.
80-1-Py-0-7.

Chronique des Sports

LES BEACHERS ONT GAGNE POUR LA PREMIERE FOIS, SAMEDI, AU TERRAIN DU NATIONAL.

Hans Holmer continue à gagner des Marathons

LE PARC DELORIMIER FERA CET APRES-MIDI L'INAUGURATION DE SON DEUXIEME MEETING D'ETE.

Young Corbett n'est plus que l'ombre de lui-même. — Echos sportifs. — Nouvelles de partout.

ATHLETISME

UN EMULE DE KERR.

Winnipeg, 18. — Vingt-sept numéros gagnants étaient au programme des jeux, sur les terrains de l'Exposition cet après-midi.

Goulding, le marcheur de Toronto, gagna en 6.25 1-3 minutes, la marche d'un mille, établissant ainsi le record du monde, ce record ayant été établi par Lamer. Dans la course de 220 verges, Siebert, de Toronto, a répété le record canadien établi par Bobby Kerr, de Hamilton, en franchissant cette espace en 22 secondes.

Les frères J. Gillis et Duncan Gillis de la police de Vancouver sont arrivés respectivement premier et deuxième pour le lancement du disque, le premier ayant lancé à 112 pieds et 9 pouces de distance, et le second à 110 pieds et 6 1/2 pouces.

AULD SCOTLAND

Le 54ième tournoi athlétique de la Société Caledonienne de Montréal aura lieu au terrain de la M. A. A. A., le samedi, 28 août prochain. Vingt-neuf épreuves de champ et de piste seront ouvertes à tous les concurrents affiliés à des associations d'amateurs, et seront gouvernées par les règlements de la North American United Caledonian Association.

Les entrées seront reçues à partir du 20 juillet jusqu'au 26 août à 5 p.m. au bureau du secrétaire, M. W. E. Dickson, 12 Avenue Kinkora. Voici la liste des événements:

Lancer le boulet de 21 livres, 3 médailles.

Lancer le poids de 56 livres, 3 médailles.

Lancer le boulet de 16 livres, 3 médailles.

Lancer le boulet de 16 livres, 3 médailles.

Lancer le marteau de 16 livres, 3 médailles.

Saut en longueur avec élan, 3 médailles.

Saut en longueur avec élan, ouvert aux fils des membres, 3 prix.

Saut en hauteur avec élan, 3 médailles.

Saut en hauteur avec élan, ouvert aux fils des membres, 3 prix.

Un saut, un pas, un saut avec élan, 3 médailles.

Saut à la perche, 3 médailles.

Souche à la corde entre les compagnies, 1 et 2 du 5ième régiment des Ecois pour la Sharp Perpetual Cup Huit hommes par équipes. Huit médailles.

Match de football Association pour la coupe Lyall et des prix individuels.

Course de 100 verges, garçonnets de moins de 10 ans, fils des membres, 3 prix.

Course de 200 verges—fils des membres, 3 médailles.

Course de 400 verges—3 médailles.

Course de 800 verges—3 médailles.

Course de 1600 verges—3 médailles.

Course de 3200 verges—3 médailles.

Course de 6400 verges—3 médailles.

Course de 12800 verges—3 médailles.

Course de 25600 verges—3 médailles.

Course de 51200 verges—3 médailles.

Course de 102400 verges—3 médailles.

Course de 204800 verges—3 médailles.

Course de 409600 verges—3 médailles.

Course de 819200 verges—3 médailles.

Course de 1638400 verges—3 médailles.

Course de 3276800 verges—3 médailles.

Course de 6553600 verges—3 médailles.

Course de 13107200 verges—3 médailles.

Course de 26214400 verges—3 médailles.

Course de 52428800 verges—3 médailles.

Course de 104857600 verges—3 médailles.

Course de 209715200 verges—3 médailles.

LA CROSSE

UNE AUTRE DEFAITE A MAISONNEUVE.

C'est ainsi que samedi, à Maisonneuve, l'équipe de Scarborough Beach, démolissant les fragiles pronostics de quelques journaux, a battu le National par 6 buts à 1, d'une façon des plus régulières, et, après avoir joué une magnifique partie dont les spectateurs se souviendront longtemps. Le National a été défait pour avoir péché par un excès du CONTRAIRE. C'est le score de la joute des fêtes du Tricentenaire qui s'est répété.

Que faut-il penser de ce résultat au premier abord?

En tant que supporter du National, ce résultat nous navre; mais, en tant que sportsman, nous sommes heureux d'applaudir à la victoire du meilleur. Oui, l'équipe que Jimmy Murphy a mis trois années à former avec l'appui de tous ses supporters, qui ne s'effrayent jamais malgré les nombreuses défaites qu'elle essuya pendant cette période de formation, s'est bien montrée la meilleure sur le terrain, et, pour sa belle victoire, elle est à féliciter doublement.

Beaucoup, en effet, voyaient dans cette équipe venant jouer une importante partie, douze balladeurs et joyeux drilles, à qui le résultat sportif importait peu. Telle ne fut pas l'opinion de notre journal durant toute la semaine dernière, et, les Torontois nous ont donné raison. Leur réelle intention était de confirmer leur valeur devant le public monténéral. Ils virent pleinement parvenus en dépit des fatigues du déplacement de Toronto à Montréal. Il n'y a guère d'excuses à cette défaite. Le National était, il est vrai, privé des services de Teddy Groulx, et ses joueurs s'oublièrent le trop souvent, mais nous croyons que le résultat aurait été à peu près semblable sans ces deux inconvénients. L'unité dans l'action, l'appas et l'entraide dans l'attaque, beaucoup de cœur et d'ardeur, et surtout une magnifique vaillance dans la défense, ont été les grands facteurs du premier triomphe que les Torontois ont emporté à Maisonneuve. De l'avis des connaisseurs, les Beachers ont joué sans leur plus belle partie. Ce fut un fort beau match dans son ensemble; il a plu à ceux qui aiment véritablement le sport, par sa physionomie animée.

Pas un instant l'intérêt n'a languie, on aurait pu craindre un écrasement semblable à celui que subirent les Cornwall et les Tecumsehs, après le début foudroyant des visiteurs qui marquèrent dans les 2 premiers quarts, 5 points contre 1 par le National, après des combinaisons magnifiques de classicisme et de précision dans l'exécution. Le National se ressaisit alors, et c'est de cela que nous nous réjouissons le plus; de la tenue, de l'estomac ce sont les deux plus précieuses qualités d'une équipe. Sans vouloir admirer le travail de notre équipe, il ne faut pas trop jeter la pierre à ceux qui en font partie; tout n'a pas été parfait; composée d'éléments nouveaux, où l'homogénéité n'a pas encore atteint son maximum d'efficacité, l'attaque s'est dégaïe fort souvent mal à propos, a feinté trop loin des buts, et, a attaqué trop obliquement. La défense a fait un grand effort pour détourner la défaite, mais l'attaque des visiteurs lui joua le même tour qu'à Toronto, en gagnant la partie dans

les deux premières périodes. Il faut conclure de cet échec que le National en a encore à apprendre et que son champ a besoin d'être amélioré.

Dans l'excellente direction des jeunes équipes, repose la solution de ce problème, que Jimmy a su maîtriser en réunissant, il y a trois ans, le club que nous avons vu triompher samedi. Il nous reste maintenant à désagréable devoir à remplir, celui de mentionner dans ces colonnes, la tenue honteuse de certains amateurs à l'égard de ceux qui les représentent, dans la ligue de croasse.

C'est ainsi que Dussault, Pitre et Gagnon furent grossièrement insultés par des gens de la grande estrade, à leur entrée au club-house, après la partie. Poussée à bout, par les invectives de ces demi-sportsmen, Gagnon, qui, soit dit en passant, n'a jamais été l'embème de la peur, escalada la clôture pour aller régler ces polissons, qui s'empresèrent de déguerpir. Est-ce là de l'esprit sportif?

Est-ce là, l'encouragement que des amateurs si déconcertés qu'ils soient, doivent rendre à une équipe qui est encore en formation? (car le National n'a jamais été homogène). Assurément, non. Cette façon d'entendre le sport nous conduira inévitablement à la ruine. Heureusement, que le National compte encore beaucoup de supporters intelligents, et surtout bien éduqués, qui le suivent partout, et ne l'abandonnent pas, lorsque la défaite vient déjouer ses calculs.

L'encouragement honnête, est préférable à la diffusion et, nous aurons des champions, que le jour, où toute notre population aura pour ceux qui se sacrifient dans l'intérêt du sport, l'appui et surtout le respect qui leur sont dus.

LA PARTIE

Premier quart

Dulude réussit à s'emparer de la balle en partant, mais il la perdit pour les siens en essayant une passe. Comme d'habitude le National essuya des coups de "bad luck" en jouant le soleil en face. L'un des buts est le premier des Nationals à essayer les filets d'Atton. Décarie fait du bon jeu dès le commencement et Dulude fait également de son mieux pour tenter les passes réussies. Catta délivre les buts de L'Heureux après une furieuse tentative de Toronto pour scorer. La balle qui est allée à la suite de ce coup réussit rejoindre les filets adversaires, arrive subitement dans la croasse d'Atton qui la rejette habilement.

Détail intéressant et étonnant, à la fois: le jeu se concentre exclusivement aux buts des deux clubs, tant les équipes sont rapides. Gagnon et Powers sont envoyés à la clôture pour irrégularités. Arthur Sauvé cueille habilement la balle lancée par le Toronto, à un autre des siens. Le National de nouveau vient près de scorer, mais deux minutes après c'est encore au tour de Toronto à essayer les buts du National. L'attaque est si furieuse que L'Heureux pousse à peine vers la balle et Kalls, l'inside de Toronto, compte le premier point de la partie, au bout de 12 minutes de jeu.

National 0; Toronto, 1.

La balle retombe dans le jeu et Dulude fait un coup magnifique en ramassant la balle après avoir été em brassé le terrain. Le Toronto met de nouveau en danger les buts de L'Heureux, mais le travail de Catta, Décarie et Duckett triomphe de la persistance des hommes torontois. Alex. Sauvé grimpe la balle à vingt pas des buts d'Atton et il s'ensuit quelques passes assez habiles entre nos joueurs. Le petit Samson ne joue pas mal, mais il lui manque l'endurance des aînés.

Le jeu est rapide depuis le commencement et il ne diminue guère d'allure. Le soleil continue à être précipitable à nos joueurs et l'on peut attribuer à l'ardeur trop vive des rayons de Phébus le fait que Catta ne put empêcher son adversaire Graydon de passer la balle à Warwick, qui réussit à compter un deuxième point pour Toronto.

National 0; Toronto, 2.

A la fin du quart la balle jouait au centre du terrain.

Deuxième quart

Samson et Dandaneault, ce dernier de Toronto au repos au commencement du deuxième quart, le joueur torontois ayant été blessé vers la fin du premier quart. Morrison a pris la place de Dandaneault. Décarie est envoyé à la clôture quelques minutes après le départ de la balle. Le jeu est rapide et Toronto en dépit du soleil joue à merveille et compte un nouveau point au bout de trois minutes.

National 0; Toronto, 3.

Les joueurs du National encourrent l'ire du referee Thompson qui envoie Dulude, après Décarie, à la clôture. Toronto profite de ce vide pour déjouer la défense de L'Heureux et Braden au bout d'une minute de jeu jette la balle dans les filets de l'once.

National 0; Toronto, 4.

Les notes ont plus que leur mauvaise étoile pour eux, ils semblent jouer à qui plus mal, en face de l'indifférence de la foule qui ne peut croire à une semblable tournure de choses.

Le Toronto de son côté recueille les applaudissements de ses partisans groupés à l'extrémité gauche du grand "stand". Le referee se plat à envoyer nos joueurs à la clôture. Après Décarie et Dulude, c'est Dussault et après Dussault, c'est Cattarinich.

Le National a huit joueurs sur le terrain tandis que les visiteurs sont au complet. Dans ces conditions on comprend quel doit être l'état d'âme de ceux qui restent. Néanmoins, il faut louer le courage de ces derniers, car ralliant leurs énergies ils parviennent à approcher les buts de Toronto et H. Dupras compte le premier point pour son club.

National 1; Toronto, 4.

Pitre et Stagg se querellent et tombent l'un par-dessus l'autre dans une furieuse prise de corps. Cet incident se produit en arrière des buts d'Atton. Tous deux sont envoyés à la clôture.

Happy L'Heureux, notre gardien des buts attrape lui aussi un "cinq" à la clôture.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

TOUS LES JOURS
Attractions variées. Soirées de gala, mercredi et vendredi.
La Bande complète sur le nouveau kiosque tous les soirs.
ADMISSION, 10c.
ENFANTS (après-midi) 5c.
83-n-am.

PARC DOMINION

15 ACRES DE PLAISIR POUR
10 CENTS
Superbe programme au théâtre de vaudeville. — L'incomparable fanfare militaire "Vander Meerschens". — Le Parc est ouvert après-midi et soir.
Les travaux arrêtent à la porte.
10 CTS—ADMISSION—10 CTS
89-1-am.

PARC DELORIMIER

Courses au Trot
\$4,500 EN BOURSES
Lundi 19, 20, 21, 22 et
23 Juillet.
89-3-Sp.

ART ASSOCIATION

Galerie de Peintures et
Travaux d'Artistes
Canadiens
9 a.m. à 6 p.m. Admission 25c
288-am-a.

PAS SI MAL

Toronto, 18. — Le Capital d'Ottawa a fait, meilleure figure, samedi, devant le Tecumseh qu'on aurait pu le supposer, étant donné que les Sénateurs avaient subi une défaite si écrasante à Montréal, la semaine dernière.

Lavalée, l'inside du Capital a été la surprise de la partie. Ce jeune joueur canadien-français a compté à lui seul deux points pour son club.

Tommy Gorman fut blessé au cours de la partie et dut se retirer chaque fois pour se faire panser.

Sommaire des parties :

Premier quart
1 Tecumseh—Adamson, 5.00 min.
2 Tecumseh—Gilbert, 1.35 min.
3 Ottawa—Tom Gorman, 11.10 min.
4 Tecumseh—Green, 1.45 min.

Deuxième quart
5 Ottawa—Lavalée, 2.00 min.
6 Tecumseh—Adamson, 4.40 min.
7 Tecumseh—Jons, 2.02 min.
8 Tecumseh—Jons, 2.02 min.
9 Tecumseh—Adamson, 0.30 min.

Troisième quart
10 Capital—Lavalée, 5.00 min.
11 Capital—Starr, 7.52 min.

CHEZ LES INTERMEDIAIRES.

Québec, 18. — Par un score de 7 à 3, le Toronto II a défit le National cet après-midi au terrain du Q. A. A.

La défense du Montréal a été particulièrement effective.

LA COURSE A PIED

LONGBOAT EST ENCORE BATTU.

Toronto, 18. — John Svanberg, le suédois, et Tom Longboat, l'indien, se sont rencontrés, ce soir, dans une course de 15 milles à Hanlan's Point. La course s'est terminée par la victoire de Svanberg par un tour.

Voici les records comparés des deux rivaux, de 1 à 20 milles :

Distance	Svanberg	Longboat
1 mille	4.28	4.31
5 milles	21.47-3-5	20.10
10 milles	51.48	53.50
15 milles	1.22.40	1.24.48
20 milles	1.53.32-2-5	1.55.16
Marathon	2.48.50	2.45.05-2-5

HOLMER SE FAIT UN NOM

Jersey City, 18. — Hans Holmer, de Québec, qui remporta successivement les Marathons de Belleville, de Plattsburg et de Québec, a ajouté un autre succès à son record professionnel hier soir en gagnant l'épreuve pedestre de 20 milles, disputée en cette ville. Son temps fut de 2.50.50.

Pat White se classa second devant le vieux Pat Dineen.

TROT ET AMBLE

ATTENDU AVEC IMPATIENCE.

Le deuxième meeting d'été de Delorimier s'ouvrira cet après-midi au milieu d'une affluence de sportsmen qui attendent cet événement avec une impatience fébrile. Les partisans bien marqués de chaque champ fourniront, à ne pas en douter, des épreuves contestées comme jamais l'on en vit à cet hippodrome populaire. Les courses commenceront à 2 p.m. précises.

LE BICYCLE

RURRECTION GLORIEUSE

Samedi après-midi avait lieu autour de la montagne, une course à bicyclette organisée par la C.W.A. Soixante-huit coureurs partirent au signal donné, et suivirent le chemin suivant: De l'Avenue des Pins et du Parc autour des deux montagnes avec retour par l'Avenue Union et la rue Sherbrooke, jusqu'en face du collège Victoria, point d'arrêt.

Le départ se fit à 3.06 heures et au bout de 26 minutes et 36 secondes Elsel B. Marshall d'Ottawa arriva le premier suivi de près par T. S. Harris, également d'Ottawa.

Venaient ensuite 3ème A. K. Platt, 4ème A. Payton; 5ème Harry Brockwell; 6ème A. Arnold; 7ème A. Dowell; 8ème G. Dubuc; 9ème Craig Glasham et 10ème A. P. Mitchell, un manchot d'un bras.

Les gagnants reçurent leurs prix aux terrains du M.A.A.A.

CHARLES LAVALLÉE

Maison Fondée en 1854
35 Boulevard Saint-Laure
TEL. MAIN 854
Instruments de Musique
et Musique en Foutille.
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparation de toutes sortes faites sur les lieux.
Achet pour Besson & Co., Londres, ANG., Pélessier, Guitot & Co de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich.
288-am.

CARTES

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

55 rue St-François-Xavier.
Tél. Bell Main 5141. Tél. Maré. 642.
292-n.

L. A. CARON, Comptable

Auditeur, Commissaire C.S., des Districts de Montréal et Trois-Rivières.
107 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.
Bureau "Royal Trust", chambre No. 17.
Tél. Bell, Main 814. 83-20-4-c. d'aff.

Gauthier & Daoust

Architectes et Évaluateurs
Bâtisse Banque d'Épargne, 180 rue St-Jacques
Siège plancher, chambres nos 300 et 310
Téléphone Bell Main 1297 Montréal

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée 7-8 ou, demandez le brevet de l'invention qui vous sera envoyé gratis par l'Union des Inventeurs, 1000 Avenue de la Justice, Bureau 100, New York City, N.Y.
Bureaux: 1000 Avenue de la Justice, New York City, N.Y.
104-n-c-a-af.

ENTREPRENEURS

MARTINEAU & PRENOVEAU

Contracteurs Généraux
Spécialité: MACONNERIE
J. B. MARTINEAU, 3001 Avenue de la Justice, 1900.
F. X. PRENOVEAU, 1801 Saint-Denis.
Office 643 Sherb. Est. 6743. 149-n

3-15. Pauze & Cie

ENTREPRENEURS
GÉNÉRAUX
Bureau: 70 rue St-Jacques
TEL. MAIN 2351.
802-n.

JAS. SHEPPARD & SON

Marchands de Bois de Sciage
et de Construction
RUE DU ROI, SOREL.
28-2-n.

JOSEPH BOURQUE,

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL,
134 rue ALMA, Hull, Qué.
128-n.

L. MASSON

Nouveau Système de Construction Économique
à l'épreuve du feu
ENTREPRISES
De Travaux Publics et de tous Travaux de Bâtiment, Murs, Cloisons, Machines, Plancher en Ciment, Voûtes, Caves, Bassins, Réservoirs d'eau, Cloisons, Enduits et Plâtres en Ciment, Mosaïques, Tuiles, etc.
Travaux en Pierre et Brique, Aqueducs, Escaliers et Canaux, Drainages et Assèchement d'habitations.
807-1-marc-n.

AUTOMOBILISME

LE CARNAVAL DE LOWELL

Lowell, 18. — Le comité d'organisation des fêtes du prochain carnaval a enfin complété un programme que nous publions ci-dessous.

M. John O. Heine, président du Lowell Automobile Club, est revenu hier de l'ouest, où il a assisté à l'assemblée des directeurs de l'A. A. A. tenue à Détroit, de vendredi à lundi inclusivement, et il est enchanté de la perspective des fêtes de septembre. Il dit que l'enthousiasme est à son comble dans la région qu'il a visitée et qu'on peut s'attendre à recevoir la visite de milliers de gens de cette région.

PROGRAMME DU CARNAVAL

Lundi, 6 septembre (Fête du Travail)

Course d'automobiles — Classe 2. — Machine de 301 à 450 pieds cubes de déplacement de piston; poids minimum de l'auto, 2100 livres. Distance, 212 milles. (Vingt tours du parcours.)

Classe 3. — Machines de 231 à 300 pieds cubes de déplacement de piston; poids minimum de l'auto, 1800 livres. Distance, 127.2 milles. (Douze tours.)

Classe 4. — Machines de 161 à 230 pieds cubes de déplacement de piston; poids minimum de l'auto, 1500 livres. Distance, 127.2 milles. (Dix tours.)

Les chars des trois classes seront lancés à des intervalles d'une demi-minute. Chaque char devra arrêter des qu'il aura parcouru le nombre voulu de tours. Il y aura des trophées et des prix spéciaux en argent pour chaque classe.

Mardi, le 7 septembre.

Courses d'automobiles. — Lutte de vitesse d'un et cinq milles. Dans ces concours, tous les automobilistes, américains ou de l'étranger, seront admis.

Mercredi, le 3 septembre

Courses d'automobiles. — Course de la National Stock Chassis. Chars de 451 à 600. poids cubes de déplacement. Poids minimum, 2400 livres. Distance, 318 milles. (Vingt tours.)

Vingt-cinq automobiles seront engagées dans les concours et les courses commenceront à dix heures du matin précises. Les voitures devront partir à une demi-minute d'intervalle.

Jeudi, le 9 septembre.

Courses de yachts automobiles sur la rivière et autres sports sur l'eau.

Vendredi, le 10 septembre.

Courses de motocycles. Six classes — course ouverte de 100 milles; de 50 milles pour professionnels; de 25 milles pour amateurs; un mille en droite ligne pour professionnels, un mille de même pour amateurs.

(A suivre à la page 7)

VILLEGIATURE

HOTEL NORMANDIE, Ocean City, N. J. — Maintenu ouvert; départs complets dans le journal de dimanche. 84-20-Villég.

CHARBON

ACADIA COAL COMPANY
Limited
Mineurs et Exportateurs de
CHARBON ACADIA
Bureau de vente: 17 rue St-Jean.
Tél. Main 2438. 61-n. MONTREAL.

Charbon de Plotou

La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé.
S'adresser au bureau chef.
Chambre 311, Merchants

Le Canada

MONTREAL, 19 juillet 1909.

POUR LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Comment on pourrait en aider le développement

Puisque tout le monde est unanimement disposé à profiter autant que possible des avantages du récent traité franco-canadien, pour augmenter nos relations commerciales avec la vieille France, il convient de ne laisser perdre aucune initiative, aucune idée utile tendant à ce but.

Le projet de guide du commerce franco-canadien mérite à ce point de vue l'encouragement général.

Et il nous semble possible d'y ajouter encore quelque chose, et de le compléter en lui donnant une continuité, une permanence, qui permettrait de le maintenir dans l'actualité des besoins de chaque jour.

Il s'agirait de l'organisation d'un bureau consultatif permanent, où pourraient se concentrer les demandes de renseignements tant des négociants canadiens que des négociants français.

Ce bureau centraliserait les informations sur les tarifs douaniers, les courants commerciaux, les unités de mesures, usages du commerce, conversions des mesures et des monnaies d'un des pays à l'autre, taux de fret, formalités à remplir par les expéditeurs, tarifs des douanes du Canada et de la France, statistique des importations, départs et arrivées des navires, etc., etc.

L'organisation de ce bureau reviendrait de droit à notre Chambre de Commerce du district de Montréal, qui a déjà tant fait pour encourager les relations commerciales franco-canadiennes et dont le "Bulletin Mensuel" servirait admirablement à la publicité que demande une œuvre de ce genre, pour qu'elle soit utile à tous.

Nous connaissons l'esprit d'initiative, de dévouement et de désintéressement qui anime le président, le conseil et tous les membres de la Chambre et nous ne croyons pas faire un geste stérile en faisant appel à la Chambre de Commerce canadienne-française pour cette création.

Ce serait évidemment une charge nouvelle pour son budget; mais l'importance des services rendus lui donnerait sans doute le droit de compter sur l'aide d'autres corps commerciaux comme par exemple de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui a un budget spécial pour l'expansion de notre commerce d'exportation.

Au moment où elle va prendre ses vacances, nous lui soumettons notre proposition, qu'elle pourra étudier à loisir afin d'être prête à prendre une décision à l'automne.

Le nouveau traité ne pouvant être mis en vigueur avant la prochaine session, il y a le temps voulu pour en délibérer.

Cet achat de terrains

La ville de Montréal avait besoin, dans un des quartiers extérieurs, d'un terrain, pour servir de chantier à son service de voirie. Deux terrains lui furent offerts, à des prix naturellement satisfaisants pour les vendeurs.

Lorsque la Commission de la Voirie fut en possession de ces offres, et du rapport de son ingénieur recommandant l'acquisition d'un terrain, les membres de la commission se divisèrent en nombre égal et il fut impossible d'obtenir une majorité pour l'un ou pour l'autre des terrains offerts. Question de patronage, évidemment.

En semblable occurrence, d'autres commissions auraient référé la question simplement au conseil. Mais la Commission de la Voirie, à laquelle préside l'échevin Giroux, ne fait pas comme les autres.

Ne pouvant réussir à faire un choix, elle a pris les deux. Et son rapport recommandant l'acquisition des DEUX terrains vient d'être adopté par le conseil.

Et la ville va dépenser, pour ces deux terrains, dont l'un lui est—pour le moment du moins— inutile, une somme de \$90,000.

Voilà une de ces transactions qui nous courent de ridicule et gaspillent le produit de nos taxes, qu'un bureau de contrôle nous aurait sûrement évitées.

Une économie de \$45,000 dans cette seule affaire paierait les honoraires de nos contrôleurs pendant trois ou quatre ans.

Qu'est-ce que c'est que ça, \$45,000! La ville est si riche. Mais tous ceux qui ont à pratiquer la plus rigide économie, à se priver parfois très durement pour payer leur taxe d'eau ou leur taxe d'affaires, voient ce gaspillage sous un autre angle.

Ceux-là, et c'est le grand nombre, c'est surtout la grande majorité des ouvriers, n'oublieront pas, le 20 septembre, d'aller voter pour la réduction du nombre des échevins et un bureau de contrôle.

La stérilisation de l'eau

Une curieuse méthode de stérilisation de l'eau a été récemment communiquée à l'Académie des sciences de Paris, par MM. J. Courmont et Th. Nogier. L'agent employé est la lumière. On sait que les vapeurs de mercure deviennent lumineuses dans un tube où règne le vide, lors du passage du courant, et tant que passe celui-ci, la luminosité persiste. C'est sur ce principe que sont construites les lampes Cooper-Hewitt, et d'autres encore.

Si l'on remplace le tube de verre par un tube de quartz, on a une lumière très riche en rayons de faible longueur d'onde, en rayons ultra-violet. Cette lampe a été employée thérapeutiquement. Or M. Nogier a constaté que la lumière émise par une lampe de ce genre est bactéricide: elle tue les microbes des cultures. Dès lors il était tout indiqué de voir si elle tuerait les microbes de l'eau.

Que la suspension de l'enquête Cannon ne nous fasse point perdre de vue les questions municipales.

La mémoire de chacun doit être encore bourdonnée des révélations d'hier, qui justifient si pleinement la demande de réformes radicales au sujet desquelles le peuple sera appelé à se prononcer.

On ne saurait être trop sévère vis-à-vis des laitiers qui additionnent leur lait d'eau.

Le lait impur qu'ils vendent ainsi est très-souvent la cause de la mort de l'enfant qui le boit; et si la mortalité infantile est si forte, en été, il faut peut-être l'attribuer en bonne partie aux criminelles fraudes de laitiers peu scrupuleux.

M. Caillaux, ministre des finances de la France, discutant devant une commission du sénat français la question de l'impôt sur le revenu, a dit que les capitalistes français, depuis 1891, ont placé à l'étranger 162 milliards de francs, soit \$32,460,000,000; tandis qu'ils n'ont placé en France que \$1,000,000,000, dans le même espace de temps.

Les placements français à l'étranger rapporteraient un revenu annuel de \$366,000,000.

Le "Standard" de Montréal est un autre journal à tendances conservatrices qui s'insurge contre la législation tyrannique et arbitraire du gouvernement tory de Sir James Whitney.

Si cela continue, Sir James n'aura plus guère pour lui que le "Mail and Empire", le "World" et le "Telegram", les journaux torv de Toronto. L'opinion conservatrice en dehors de Toronto lui est presque unanimement hostile.

Le rédacteur français de "Collier's" fait l'éloge de l'éloquence canadienne-française, au banquet Tellier.

Cet écrivain n'est-il pas le même que celui qui, dans le "Nationalist", déniait il y a une semaine les crâtes canadiens-français à Ottawa, sous prétexte de causer de la conférence de la presse?

Et si ce n'est, comme nous avons raison de le croire, veut-il soutenir que le talent ne se trouve qu'en un seul camp, ou se contente-t-il de "blaguer" à droite et à gauche, pour faire de la belle copie?

L'ODYSSEE D'UN CHEVAL DE COURSES

On a, dit un de nos confrères de Paris, "arrêté" un cheval de courses du nom de "Chaperon". C'est toute une histoire. Ce "Chaperon" n'est pas plus "Chaperon" que vous ou moi. Il s'appelle "Révéda", a une brillante origine et est fort capable de gagner une course, tandis que le vrai "Chaperon", descendant de courriers obscurs, a toujours été battu. Le vrai "Chaperon" n'est d'ailleurs pour rien dans la substitution. C'est un honnête animal qui ne demande pas son avertissement à l'escroquerie. Des coquins ont tout fait, au nom de ce calcul fort simple qu'en engageant sous un faux état civil un bon cheval dans une épreuve où il ne rencontrera que des rosses, on gagne à coup sûr et à bonne cote. Le faux "Chaperon" avait été à cette fin légèrement maquillé. On lui avait notamment peint le paletot effaçant d'un coup d'éponge. Comme c'est "ma lin" dit s'écrier ce Bertillon ignoré de l'hypométrie.

Les substitutions de chevaux sont, dit-on, assez rares sur le turf. On comprend assez ça. Voyez, par exemple le mouvement des capitaux qu'entraîne une opération du genre de celle à laquelle fut mêlé le pauvre "Révéda". On l'a acheté en Angleterre une vingtaine de mille francs. Il a fallu payer les frais du voyage, d'entraînement et d'entretien. La première course, naturellement, devait être fautive. C'est à la seconde que l'on comptait attraper les nigards, les escrocs devant parier partout où c'est possible. En France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne surtout (car il se fait chaque jour au pays des milliards de transactions considérables sur les courses françaises.) C'était encore beaucoup d'argent à déboursier. Et l'entends bien que le succès de "Révéda" faisait tomber une fortune dans la poche des aigrefins. Mais "Révéda" pouvait avoir une colique imprévue et soudaine et se comporter comme le "Chaperon" sous le nom duquel il courait. Quelle culotte, dans ce cas, pour les propriétaires de "Révéda"? En somme l'escroquerie d'un "Chaperon" est infiniment plus sûre et l'industrie d'un grec de casino, beaucoup plus avantageuse.

Le plus à plaindre en cette affaire est le pauvre "Révéda". Il est innocent, vous n'en doutez pas plus que moi. Cependant, il est désormais disqualifié, en application de ce que nous avons dit au sujet de la fraude. Défense lui est faite de courir sur les hippodromes. Que va-t-il devenir? Cheval de fiacre? Hélas! c'est un métier où l'on ne gagne plus son petit cotin depuis qu'il y a des taxi-autos. Quelle que soit, d'ailleurs, sa nouvelle carrière, il n'y sera qu'un déclassé. Souhaitons-lui donc la boucherie dans le plus bref délai, sauf à dire entre nous, quand les animaux ne sont pas justes, que les hommes ne sont pas justes.

(De la "Dépêche").

Coups de plume

Le "Toronto Telegram" en est rendu à qualifier de "tyrannie" le régime libéral d'Ottawa; et il regrette que l'opposition y soit moins puissante que celles qui ont lutté à Constantinople et à Téhéran. C'est de la démanche ou de l'indignité.

UNE COURONNE ET QUINZE LOUIS

Le joli village de Magny-en-Vexin, en Seine-et-Oise (France), est actuellement très ému: il n'a aucune raison à couronner.

Vous entendez bien qu'il y a encore, qu'il y aura toujours, des rosières à Magny-en-Vexin. Mais ces demoiselles sont peu soucieuses d'aller chercher la couronne que le délégué de la municipalité est chargé de poser sur leur front candide. On leur donne bien trois cents francs avec la couronne, mais outre que ce n'est pas la fortune, cette prime et cette couronne comportent une obligation fâcheuse: celle qui les reçoit doit se marier dans l'année. Ainsi l'a voulu le fondateur du prix, un certain M. Thévenon, philanthrope. La philanthropie de M. Thévenon était certainement payée de bonnes intentions, comme l'enfer. On se rend aisément compte que cet excellent homme a voulu du même coup servir la cause du mariage et les intérêts des gens qui se marient. Mais trois cents francs, c'est tout de même une pauvre somme pour une fin considérable. A peine de quoi acheter l'armoire à glace chère aux petits ménages. Quelle misère, ô philanthropie!

Vous m'objecterez que c'est toujours moins que rien. C'est convenu. C'est trois cents francs de moins que rien. Mais la petite clause du mariage dans l'année rend ces quinze louis bien amers. On croirait presque que l'honorable M. Thévenon a eu des craintes et qu'il s'est dit: "Je les connais, mes rosières! Elles dépensent en rubans et en eaux de toilette les trois cents francs venus de ma philanthropie. Peut-être même les convertiront-elles en petits pâtés et autres friandises. Ce n'est pas acceptable. Marions vite ces jeunes gens, afin d'empêcher de regrettables gaspillages!" Et il leur a donné un délai d'un an pour choisir un époux. C'est assurément plus qu'il n'en faut devant la philanthropie. Mais le cœur a ses raisons, qu'elle ignore, et tant pis pour elle si l'événement lui montre aujourd'hui que son argent la rend parfois trop exigeante. Vont-elles donc, ces rosières, prendre le premier venu pour qu'on attache trois billets bleus à leur couronne? C'est se moquer du monde, de la vertu, et même du mariage. Elle nous embête, la philanthropie!

C'est toujours la même chose, d'ailleurs. L'homme qui donne deux sous à un mendiant se scandalise si le mendiant, avec ces dix centimes, va boire un verre. Il comprend qu'il puisse mourir de faim; il n'admettra jamais qu'il puisse mourir de soif. On meurt pourtant des deux. De même, une rosière peut parfaitement, malgré les quinze louis de la philanthropie, rêver d'un joli roman d'amour avec un bon mariage au dernier chapitre. Mais la philanthropie, du haut de ses quinze louis, lui crie: "On n'aime pas quand on est pauvre!" Et, ma foi! j'aime beaucoup le cœur des rosières de Magny-en-Vexin qui répond si gentiment: "Zut!" à la philanthropie.

LA MALADIE DU SOMMEIL

L'affection spéciale qu'on désigne sous ce terme est un des plus redoutables fléaux qui menacent l'humanité, mais jusqu'ici, ses effets ne se sont fait sentir qu'en Afrique et il semble peu probable qu'elle puisse jamais se propager en Europe ou en Amérique.

"La maladie du Sommeil, ou trypanosomiase humaine, dit l'éminent professeur de parasitologie française, le Dr Raphaël Blanchard, est causée par un organisme microscopique qui vit dans les différentes humeurs du corps. Cet organisme a été découvert en 1901 en Gambie dans le sang d'un blanc, par Dutton, qui lui a donné le nom de "Trypanosoma gambiense," et puis, presque aussitôt après, par Castellani, dans l'Ouganda. Ce parasite est inoculé dans le sang par la mouche tsetse ("Glossina palpalis") qui appartient à un genre dont on connaît actuellement huit ou neuf espèces particulières à l'Afrique intertropicale. Plusieurs de ces espèces transmettent des trypanosomies aux animaux domestiques, notamment la "Glossina morsitans" dont Livingstone signala le premier les méfaits en montrant qu'elle constitue un obstacle insurmontable à la colonisation de certaines régions du bassin de Zambéze. Il existe d'ailleurs des trypanosomies dans d'autres régions. En Uruguay, par exemple, il en est qui ravagent les troupeaux de chevaux en provoquant le mal de Caderas. Mais alors ces trypanosomies sont disséminés parmi d'autres insectes suceurs de sang, notamment par les genres tabanides (taons) et stomoxes, et qui, originaires des pays tempérés, se sont répandus sur toute la surface du globe avec le bétail transporté par les colonisateurs. Mais il semble qu'un insecte piqueur ne puisse transmettre qu'une espèce déterminée de trypanosome, en tout cas on ne connaît pas de fait avéré montrant que le "Trypanosoma gambiense" ait été transmis par une autre espèce que la "Glossina palpalis," ou espèce très voisine. Dès lors, il n'y a aucune crainte à avoir quant à la contagion dans nos contrées, puisque, ni le micro-organisme qui provoque la maladie du Sommeil, ni l'insecte qui le répand n'existent en Europe.

"La maladie du Sommeil a une marche très insidieuse. Lorsque l'insecte, dont le tube digestif contenait des trypanosomes, inocule un individu en le piquant, le premier symptôme qui se manifeste est une tuméfaction des ganglions. Plus tard, se manifestent une apathie, une lassitude, qui deviennent si difficiles à vaincre que l'indigène finit parfois dévoré vivant par les fauves. Dans d'autres cas, ce sont des crises épileptiformes qui terminent la vie. On observe également de la fièvre, des douleurs plus ou moins vives, des paralysies, des troubles mentaux divers.

"Jusqu'à maintenant, on ne connaît aucun cas de guérison authentique de la maladie du Sommeil. Différents médicaments ont cependant été essayés, mais les résultats obtenus sont au-

encourageants pour qu'on puisse espérer découvrir un jour un agent thérapeutique réellement efficace. Tout bien considéré, je ne pense pas qu'on puisse dire actuellement que cette découverte soit réalisée.

"D'ailleurs, il y a quelques mesures prophylactiques à prendre. Comme on sait que la "Glossina palpalis" vit au voisinage de l'eau et dans des régions couvertes de broussailles, on prend l'habitude de construire les maisons loin de l'eau et dans des régions découvertes.

"On connaît la maladie du Sommeil depuis près d'un siècle. On l'avait constatée sur la côte occidentale d'Afrique où elle semble s'être cantonnée longtemps. Mais peu à peu, à la suite des explorations, des traités ou des caravanes, elle a pénétré à l'intérieur jusque dans l'Ouganda où elle décime les populations indigènes.

"Cette question de la maladie du Sommeil présente une importance capitale au point de vue de la colonisation. Il n'est pas douteux, en effet, que, si on ne devait pas trouver un remède efficace contre ce fléau, c'en serait fait de l'Afrique intertropicale, qui deviendrait à bref délai un désert inhabitable."

POINTES SECHES

Le feu sacré

Les poètes n'ont pas cessé d'être irritables. Ils l'ont montré aux fêtes dernières, où quelques coups de poing ont été échangés entre majoraux de la veille et majoraux du lendemain. Ils l'ont montré encore à l'Odéon, où M. Antoine avait eu l'ingénieuse idée d'instituer un concours public de poésie. La cérémonie ne gagna pas tout le temps la belle ordonnance d'une fête chez les dieux. Parce que les décisions du jury n'étaient pas conformes aux vœux de tous, on échangea des épithètes sonores, on accusa M. Antoine d'exploiter le talent pour s'en faire cent mille francs de rente, on cria à certains spectateurs qu'ils applaudissaient l'ostend (il paraît que c'est une grosse injure!), enfin on fit tant de bruit que M. Antoine, pour une fois musagète, dut venir à la rampe et improviser un petit discours tonifiant. Encore un peu, le sang coulait!

Je ne blâme pas les manifestants. Il est nécessaire qu'ils aient le feu sacré. En se battant pour leur art, ils prouvent qu'ils l'aiment de toute la force de leur jeunesse ardente. J'ai connu personnellement un jeune adolescent qui, vers le temps de la mort du père du romantisme, déclarait fierement:

— On m'a rapporté qu'un pauvre diable qui sait à peine lire ose soutenir qu'il y a deux rimes insuffisantes dans l'œuvre de Victor Hugo. Je suis prêt à le mettre en bouillie s'il a le courage de répéter la chose devant moi!

Ce romantisme de la dernière heure est à présent un fonctionnaire modèle, et l'ignorance s'il fait encore la cour aux Muses quand l'administration lui laisse quelques loisirs. J'ai un peu peur, à la vérité, que sa vocation n'ait tourné court. N'empêche que je l'ai beaucoup admiré autrefois. Un homme capable de tuer quelqu'un et de s'exposer lui-même à la mort pour l'amour des vers, m'a toujours semblé infiniment respectable. Surtout, en en effet, qu'il n'est pas d'amour plus désintéressé. Et les martyrs? M'objecterez-vous. Pardon! Ces martyrs ont la perspective du ciel et des éternelles délices. Un poète n'attend pas même la richesse ici-bas.

Il faut donc louer les poètes qui ont concourus à faire surgir plus de quelques poètes. Et vous dites que la jeunesse d'aujourd'hui ne pense qu'à gagner de l'argent à la Bourse et à jouer au football? Avec quels yeux de vieillard la regardez-vous donc?

GRIFF.

(De la "Dépêche").

L'EPARGNE A DEUX, DANS UN COMPTE CONJOINT,

permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépôts ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépôts portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: - - \$2,500,000.
FONDS DE RESERVE: - - \$2,150,000.

89-1-R ou F.

Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre.

St-Lawrence Crystal Diamonds

Petites tablettes ou blocs de sucre cristallisé d'un blanc pur brillant, toutes les tablettes étant d'une forme et de dimensions uniformes. Un sucre de table "fancy" attrayant et tant, un ornement particulier pour la table.

The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd.

MONTREAL

289-1/2.

The Canadian Fog Signal Co., Limited

TORONTO, ONT.

FABRICANTS

d'appareils à signaux perfectionnés pour le brouillard, à air comprimé, Pompes à triple expansion, Réservoirs à air, etc., etc.

173-1-a.



CIGARETTES EGYPTIENNES

MOGUL

La culture du tabac employé dans la fabrication des Cigarettes Mogul, reçoit autant d'attention d'un enfant délicat.

Toute feuille, quelque peu endommagée qu'elle soit, est supprimée.

Alors les feuilles sont examinées soigneusement et lorsqu'elles ont atteint cette jolie couleur jaune, et que la pointe des feuilles s'incline vers la terre, elles sont récoltées.

Ces précautions sont absolument nécessaires, car sans cela, le tabac ne serait pas acceptable pour la fabrication des Cigarettes Mogul.

Les Cigarettes Mogul, avec bouts unis ou en liège, sont empaquetées en boîtes de 10 et se vendent 15 cts.

Essayez-en une boîte aujourd'hui.

S. ANARGYROS.

508



PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de loyer alloué à l'achat le piano. Système d'un système à prix et conditions de paiement faciles. S'écrit pour les piano Steinway et Pianos-Flanck. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER'S, Limited, 589 rue Catherine Ouest. Phone Up 589.

Carnet Mondain

En villégiature

Madame E. B. Garneau invitait ces jours derniers Mesdames Carroli, B. A. Scott, Edmond Tachereau, Neuville Belieu et J. Shehyn à un parti de yacht. De la Malbaie ces dames se rendirent à St-Irène-les-Bains où Madame Rodolphe Forget les invita à prendre le thé dans le parc de Gil Mont. Les autres invités de Madame Forget étaient Mesdames Hébert, L'Écuyer, Décarie, Archambault, McKenna, Simard et Turcot.

M. et Madame Raoul de Lorimier et leur jeune fille Mlle Marguerite sont à Boucherville pour quelques semaines.

—Madame Achille Chénier-Zaugg était ces jours derniers l'invitée du Dr et Madame Chénier-Zaugg à leur jolie villa "Sous Bois" à Boucherville.

—L'échevin Duquette et sa famille passent l'été à la Pointe-aux-Trembles.

—M. et Madame J. L. Archambault et Mlle Archambault, de Montréal, sont en villégiature à la Pointe aux Pics.

—L'hon. M. et Madame P. B. de Labrière de Québec villégiaturent à la Pointe aux Pics.

—L'hon. M. et Madame Rainville de Montréal sont au Manoir Richelieu à la Malbaie.

—L'hon. juge Lamoignon et sa famille passent la belle saison à Cacouna.

—Mlle R. Rhéaume est à Rigaud l'invitée de sa sœur Madame Gustave Boyer.

—M. et Madame Léopold Masson étaient ces jours derniers les invités de M. et Madame Desjardins de Terrebonne.

—Mlle Marguerite et Gabrielle Gauvreau passent l'été à "la Sapinière", aux Eboulements.

—M. et Madame Jos. Hurtubise et leur famille passent l'été à Longueuil.

—Jeudi dernier Madame Beaudin a donné une petite fête à la Pointe-Clair à l'occasion de l'anniversaire de sa jeune fille Mademoiselle Marguerite.

—M. de Struve consul de Russie et M. de Loyens consul de France ont passé quelques jours au Castel des Monts à Ste-Agathe.

—Mesdemoiselles Thais et Berthe Lacoste étaient à Belœil la semaine dernière les invitées de Mademoiselle Bienvenue.

—MM. Ed Perreau, M. Courville, E. Desjardins et E. Moncton, de Montréal sont à Lachenaie.

—Mesdames Ruben et Lévis Laurier, passeront la semaine chez Mme Jules Laurier à Lachenaie.

En voyage

M. Alfréd Delorme, de la rue Dorchester, son fils, M. l'abbé Adolphe Delorme, et sa jeune fille, Mademoiselle Alberta, sont partis pour un voyage à Rimouski, Cacouna, la Malbaie et Tadoussac. M. et Mme O. Bélanger sont aussi du voyage.

—M. et Mme E. Fautoux, de la rue Espinasse, sont en visite, pour une quinzaine, à Havrehill, Mass., chez Mme J. L. D'Aoust.

—Madame M. A. Barbeau de Montréal est à Québec l'invitée de sa mère Madame J. Lefebvre.

En ville

Monsieur le Dr Béland, député de Beauce, et le Lt-colonel O. E. Talbot, député de Bellechasse, étaient, cette semaine, à Montréal, les hôtes de M. A. Ecrément, député de Berthier.

En vacances

Les docteurs Romulus Falardeau et Emile Moreau, internes de l'Hôtel-Dieu, sont en vacances pour une quinzaine de jours.

En Europe

L'échevin Fraser partira vendredi prochain, le 23 courant pour l'Europe, par le "Victorian" de la ligne Allan.

—Madame et Mademoiselle Pacaud, de Québec, partiront le mois prochain pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

A Québec

Mademoiselle Blanche Rolland, et Mademoiselle R. Emard, de Montréal sont en promenade à Québec, les hôtes de M. et Mme L. P. Turgeon.

Le juge P. B. Landry, de Dorchester, N. B., est au Château.

—L'hon. S. N. Parent est à Québec aujourd'hui et repartira pour Ottawa cet après-midi.

—On annonce pour le 4 août, le mariage de M. Paul Leclerc, comptable au Syndicat de Québec, à Mademoiselle Berthe Langlois.

A Ottawa

M. C. Hurtubise, de la rue McGee, est parti pour un voyage de quelques semaines au Michigan.

—M. le Dr Chabot partira dans trois semaines, pour un court voyage en France.

—Mme Dr Trudel, d'Orléans, qui était en visite chez Mme Bruchési, avenue Henderson, est partie pour Montréal et St-Hubert.

—Mlle Mercedes Trudel, d'Orléans, invitée de Mlle Bruchési, est retournée dans sa famille après avoir passé quelques temps à Ottawa.

—M. et Madame Norbert Foubert, anciens résidents d'Ottawa, maintenant de Marquette, Michigan, sont depuis deux jours en visite dans la capitale, les hôtes de leurs parents, Madame Gagné, rue St-Patrice et Foubert, rue St-André.

SOULIERS "PUMPS"

(à boucles)

AVEC COURROIE

Avec ce soulier le pas ne s'use pas plus vite qu'avec une chaussure. C'est le soulier à porter durant les chaleurs.

Prix spécial cette semaine

\$1.98

A. S. LAVALLEE,
101 Blvd St-Laurent.

LES FRUITS--LE GRAND DOCTEUR

Grande valeur médicinale des pommes, oranges, figues et prunes

Combien de personnes comprennent quels principes curatifs contiennent les fruits ? Il y en a deux--l'amer et le sucré. Il y en a à peu près dix fois autant de sucre que d'amer, bien que le principe amer soit celui qui a un effet curatif sur la maladie. Les pommes, les oranges, les figues et les prunes contiennent le plus grand pourcentage de principe amer et sont ainsi les plus hygiéniques.

C'est la théorie d'un médecin d'Ottawa que, si l'on pouvait doubler le montant du principe amer des fruits, on en augmenterait les propriétés curatives, non seulement deux fois, mais bien dix fois.

Après plusieurs expériences, ce médecin a réussi à ajouter au jus des fruits un atome de principe amer et il a ainsi formé un nouveau composé. Aux jus combinés ont été ajoutés de précieux toniques et antiseptiques et le tout a été mis en pastilles.

Ce sont les "Fruit-atives" -- le seul remède connu de la science comme étant fait de fruits. Les nombreuses guérisons opérées dans des cas de mal d'estomac, constipation, rhumatisme, maux de tête et névralgies chroniques, maladies des reins, du foie et de la peau, sont dues uniquement au fait que "Fruit-atives" contiennent les propriétés médicinales des fruits. 50c la boîte, 6 pour \$2.50, ou boîte-échantillon à 25c. Chez tous les marchands de remèdes ou de Fruit-atives Limited, Ottawa.

Retour

M. W. J. White C.R. qui était en Europe depuis deux mois est revenu à Montréal samedi par le "Victorian" de la ligne Allan.

LA LOI DU REFERENDUM

Elle n'est pas suffisamment explicite. Les avocats de la cité devront en faire l'interprétation.

Nous avons déjà publié le texte des questions auxquelles le referendum du 26 septembre prochain appellera les citoyens à répondre.

Nous publions de nouveau ces questions et tout l'article quatre de la loi décrétant que les citoyens devront y répondre et décidant quel sera l'effet que leur vote aura sur la mise en vigueur des réformes dont ces questions contiennent le germe.

Article quatre :

"Le conseil de la Cité devra, dans le cours du mois de septembre prochain soumettre aux électeurs municipaux ayant droit de vote à l'élection du maire, en la manière prévue par la charte et ses divers amendements, les questions suivantes :

"1. Etes-vous en faveur de la réduction du nombre des échevins de deux à un par quartier ?

"2. Etes-vous en faveur d'un bureau de contrôle élu par le peuple ?

"3. Etes-vous en faveur d'une commission des travaux municipaux nommée par le conseil de la Cité ?

"L'électeur répondra en faisant une croix sur son bulletin vis-à-vis les mots "oui" ou "non" imprimés sur icelui en regard de chaque question. Si la majorité des votes donnés sur la question première est dans l'affirmative, l'article premier de la présente loi prendra effet lors des prochaines élections générales municipales. Les dites élections devront être tenues en conformité de cet article.

"Si la majorité des votes donnés sur la question deuxième est dans l'affirmative, l'article 2 de la présente loi prendra effet lors des prochaines élections générales municipales et les dites élections devront être tenues en conformité de cet article.

"Si la majorité des votes donnés sur la question troisième est dans l'affirmative, l'article trois de la présente loi prendra effet lors des prochaines élections générales municipales et les dites élections devront être tenues en conformité de cet article.

"Dans le cas où la majorité des votes serait dans l'affirmative sur la deuxième et la troisième question, l'article correspondant à la question qui aurait le plus grand nombre de votes affirmatifs sera celui qui prendra effet comme susdit.

"La votation aura lieu le troisième lundi de septembre 1909. Les bureaux de scrutin seront ouverts de neuf heures du matin à sept heures du soir.

On voit à la lecture de la loi que l'intention de la législature n'est pas de créer à la fois un bureau de contrôle et un bureau de commissaires. Les deux corps auraient en effet à peu près les mêmes attributions. L'un ou l'autre sera créé.

Les citoyens, devant choisir entre les deux, ne peuvent voter pour les deux en même temps. La loi n'est pas explicite sur ce point. Elle dit seulement que celui qui aura réuni le plus de "oui" sera adopté. Alors, le même citoyen peut-il voter oui sur chacun des projets ? Il semble que ce ne soit pas nécessaire, car ses deux votes se compensent. Mais on dit qu'il peut voter oui sur les deux, pour assurer l'adoption d'un projet de réforme quelconque. En effet, si ce citoyen ne vote "oui" que sur un des projets et que ce projet ne soit adopté et que, d'un autre côté, son défaut de vote dans l'affirmative sur l'autre projet empêche cet autre projet aussi d'être adopté, il y aura un inconvénient à ce qu'il ne puisse pas voter dans l'affirmative sur les deux projets.

Un doute s'est élevé au sujet de ce droit des citoyens de voter affirmativement en réponse aux deux questions.

Les avocats de la Cité seront appelés à le résoudre, commençant ainsi le travail préliminaire nécessaire pour que tous les points de la loi soient bien éclaircis quand viendra le moment de prendre la vote.

TRISTE GIBIER

Un jeune homme de 21 ans, ancien pensionnaire de l'école de réforme a été arrêté par le détective Richard, sous l'accusation de vol.

Traduit devant le juge Leet, samedi matin, il a avoué être coupable d'un vol avec effraction, de \$200 d'effets, appartenant à un nommé M. Garra, 677 rue Craig Est. Beaucoup de ces marchandises ont été vendues dans des magasins d'occasion, il

L'EXPOSITION DE 1912

M. Roland, de Winnipeg, de passage à Montréal, parle du bon accueil que reçoit partout le projet.

M. Chas. J. Roland de Winnipeg, un des promoteurs de l'Exposition de 1912, était de passage à Montréal, vendredi soir.

Interviewé, M. Roland nous parla du bon accueil que reçoit partout son projet.

"J'ai parcouru l'Ouest, dit-il et j'ai constaté que la Presse comme le public en général, étaient aussi en faveur de l'exposition de 1912, que nous les sommes, nous les gens de l'Ouest. Mes observations et mes conversations avec les principaux hommes d'affaires, me portent à croire que le public, outre la question de patriotisme, doit y voir son intérêt personnel étroitement lié au succès de cette première exposition pour tout le Dominion.

18 millions en instruments agricoles, dix millions en produits textiles, 5 millions pour les chaussures et autant pour différentes branches commerciales, doivent intéresser sûrement les manufacturiers et les commerçants de l'Est Canadien, et si ce montant d'argent est réalisable, quand la vingtième partie de terrain habitable est vacante, imaginez ce que sera le commerce quand les millions d'Acres de terrain vacant seraient habités.

"Ceci nous intéresse certainement, nos gens ; car nous croyons que cette exposition attirera une bonne classe de gens qui, surpris de nos ressources, s'arrêteront ici, en grand nombre, et constateront tout ce que l'avenir réserve au capital et à l'énergie."

VENTE DE JUILLET

Nous invitons nos clients de la ville et de la campagne à venir nous voir durant ce mois. Nous vendrons nos MEUBLES ET TAPIS à des prix très réduits pour argent comptant et nous donnerons des conditions très faciles à ceux qui auront besoin de crédit.

Durant ce mois le magasin sera ouvert jusqu'à 6 hrs p.m., excepté les lundis et samedis jusqu'à 10 hrs le soir. Frédéric Lapointe 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. 74-g.j.n.o.

LES UNIONSSYMPATHISENT

Le Conseil National des Métiers et du Travail vient d'approuver l'attitude de ses P. W. A. de la Nouvelle-Ecosse dans leur lutte contre la Dominion Coal Co.

M. F. J. Griffiths, organisateur général du Conseil des Métiers et du Travail prétend que les United Mines Workers of America, n'ont pas d'affaire en Canada. D'un autre côté, M. A. Verville, président, M. James Simpson, de Toronto, vice-président et M. P. M. Draper, d'Ottawa, secrétaire-trésorier du Conseil des Métiers et du Travail du Canada, dans une circulaire qu'ils viennent de publier, protestent contre l'attitude des P. W. A. qu'ils accusent d'être une organisation purement politique, et déclarent approuver la grève des United Mines Workers.

IL SE TIRE UNE BALLE DANS LA TÊTE

Albert Crevier, âgé de 47 ans, demeurant au No 637 rue Cartier, s'est suicidé samedi après-midi.

Vers trois heures, les personnes demeurant dans la maison portant le numéro ci-dessus mentionné furent surprises d'entendre la détonation d'une arme à feu. Ils se précipitèrent vers la chambre d'où venait le bruit et trouvèrent Crevier, couché sur son lit tout habillé, une large blessure à la tête. Un revolver était à ses côtés. Le médecin, demandé en toute hâte, déclara, après examen, que la mort avait été instantanée.

L'enquête du coroner McMahon aura lieu ce matin.

Foie et Estomac en Désordre

INDIGESTION, MAUVAIS TEINT, PALEUR, FATIGUE

Ceux qui sont oppressés par des palpitations et des douleurs du cœur trouveront des faits intéressants dans cet article.

La lettre suivante est imprimée avec l'espoir qu'elle indiquera le libre chemin qui mène à la santé, à ceux qui souffrent des douleurs de l'indigestion et d'un mauvais estomac.

"Je suis anxieux d'envoyer un message d'espoir au loin et au large à tous ceux qui ont une mauvaise santé comme la mienne. Il y a un an, écrit Mme Ernest P. Gomez, de Meriden, "Pendant des années, mon estomac fut faible et j'ai connu par expérience les détresses, que cause l'indigestion. Je puis dire que des douleurs cardiaques, des nausées, et des gaz nombreux me mettaient parfois hors de moi. Pendant quelque temps, je pouvais à peine manger une bouchée sans me causer d'interminables supplices; mon sommeil était troublé; mon teint faisait peur; j'avais les yeux bistrés, j'étais assailli de cauchemars, etc."

"Comme dernier espoir, je consentis à essayer les pilules de Mandragore et de noix longue du Dr Hamilton. Je continuai le traitement, et graduellement mon appétit revint et je commençai à goûter mes repas. Ma force revint lentement, les maux de tête et d'estomac devinrent moins aigus et finalement je repris mon ancienne mine. Les Pilules du Dr Hamilton me guérirent et je m'en sers encore à l'occasion, car je ne connais aucun remède, qui les égale comme régulateur du système et soutien de la santé."

Le même remède, qui rétablit si merveilleusement la santé de Mme Gomez, vous guérira aussi. 25c la boîte ou cinq boîtes pour \$1.00. Boîtes aux substituts. Par poste, adressez-vous à "The Catarrhzone Company, Kingston, Ont.

42-g.j.n.o.

NOUVELLE EGLISE A

ST-PIERRE-AUX-LIENS

Mgr Racicot a béni hier la pierre angulaire et les fondations du nouveau temple qui s'élèvera sous peu dans cette petite ville de la banlieue.

Mgr Racicot, évêque de Pégla et évêque auxiliaire de Montréal, a présidé hier après-midi la bénédiction de la pierre angulaire du temple que les catholiques de Saint-Pierre aux Liens veulent élever dans leur paroisse.

A cause de la température pluvieuse, une partie de la cérémonie eut lieu à l'intérieur de la chapelle actuelle.

Vue cependant le ciel devenant plus serein, l'on se hasarda sur l'emplacement de la future église.

La cérémonie commença à trois heures. Mgr Racicot, après avoir béni la pierre angulaire, béni également les fondations du nouveau temple, et déclara lui-même la pierre qui doit servir de base au nouveau temple catholique de Saint-Pierre.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Payette, curé de Longueuil, qui commenta la parole du Christ: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église."

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait MM. le chanoine Savaria, Lepoupon, directeur du Séminaire de philosophie, Richard, curé de Verdun; Hébert, de Lachine; Joliveau, de la Ville Emard; Bouscasse, de Ste-Clotilde; Desjardins, vicaire de Saint-Pierre aux Liens, et le Rév. Père Hamel, de Notre-Dame de Grâce.

M. le curé Desrosiers a terminé la cérémonie par une courte, mais touchante allocution.

L'hon. Jérémie Décarie, ministre de l'Agriculture et député du comté de la Législature, retenu à Québec, n'a pu être présent. Il en a été méme de M. Monk, député aux Communes, appelé au chevet de son frère, l'abbé Monk, mourant à l'hôpital.

Dans la cavité de la pierre angulaire, outre divers documents, on a enfoncé une feuille contenant les noms du pape Pie X, de Mgr Bruchési, de Lord Grey, de Sir Alphonse Pelletier, de Sir Wilfrid Laurier, de Sir Lomer Gouin, de l'hon. J. L. Décarie, de M. F. D. Monk, du maire Tremblay, des prêtres présents et de quelques autres.

La construction d'une nouvelle église se faisait vivement sentir à Saint-Pierre; en effet, actuellement le même édifice sert d'école et de temple.

Monsieur le curé Desrosiers espère entrer à Noël dans son église dont les travaux préliminaires sont poussés très activement.

Tout d'abord on n'en construira que la sacristie, le sanctuaire et les deux transepts et l'on élèvera une façade provisoire, que l'on élèvera quand on pourra, plus tard, compléter la construction selon les plans de l'architecte Venne. L'église sera construite en pierre de rang.

La première partie de l'église coûtera \$35,000 et lorsque plus tard elle sera complètement construite, elle en coûtera \$75,000 environ.

L'église aura d'abord 130 pieds par 106 et plus tard 200 par 106.

LE PONT TURGEON

Ce nouveau pont en fer a été béni hier, en présence de M. Sylvestre, sous-ministre des Travaux Publics, et de M. Galipeault, député.

"D'après la Spéciale :

Saint-Charles Jct., 18 — Belle et imposante démonstration aujourd'hui, à 5 heures. M. le curé Pagé a béni le nouveau pont en fer sur la rivière Boyer que l'on a décoré du nom de Pont Turgeon. Il y avait des milliers de visiteurs de toutes les parties du Dominion. Des bûches aller et retour au prix d'un simple billet sans émis par toutes les compagnies de chemins de fer. D'immenses lithographies de la ville de Montréal placardées un peu partout, en Canada et aux Etats-Unis, et rien ne sera épargné pour rendre très agréable le séjour des nombreux étrangers dans notre métropole.

Une assemblée sera convoquée sous peu pour voir aux moyens à prendre pour pouvoir loger cette foule considérable.

LA RECOLTE DANS LES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 18 — Le grand sujet de conversation à cette saison c'est la prochaine récolte de foin. Sur ce point, les opinions vont d'un extrême à l'autre; les uns prédisent qu'elle sera très mince, pendant que d'autres affirment qu'elle atteindra la moyenne habituelle. Il est donc difficile de se prononcer carrément, mais on peut, sans grand risque de se tromper, prévoir que la récolte en foin, dans les cantons de l'est, sera moins considérable qu'elle l'a été les dernières années. C'est un problème que se pose pour le fermier. Cela veut dire qu'il ne pourra pas élever son jeune bétail comme les années passées et qu'il devra profiter des prix élevés, qui se paient maintenant, pour le vendre, prévoyant la difficulté où ils se trouveront. Ce que le fermier perdra en foin, il le regagnera, si la température favorable se continue, par les autres récoltes. Cependant il lui serait plus profitable d'avoir une abondante récolte de foin, car c'est le produit qui est la base de sa prospérité.

PIQUE-NIQUE DES EPICIERS

Nous sommes en plein dans la saison des pique-niques. Jeudi, les Marchands de Nouveautés conquièrent leurs invités au parc Conely Island; mercredi prochain, ce sera au tour des épiciers à faire leur excursion annuelle.

Ils ont choisi Maple Grove pour y passer la journée. Comme par le passé, les épiciers ont préparé un programme de jeux attrayant. Il y aura de nombreuses courses; entre autres, une course de cinq milles ouverte à tous les amateurs.

On parle aussi d'une ascension en ballon, avec descente en parachute. Nous aurons l'occasion de parler de nouveau de cette excursion à Maple Grove, qui sera l'une des plus brillantes de l'été. Maple Grove est situé à quelques arpents de Châteauguay, c'est assez dire que c'est un lieu enchanteur.

N.E. Valiquette LIMITED

471-477 RUE STE-CATHERINE EST

COMME LA CHALEUR ! NOS ESCOMPTES DE JUILLET FONT FONDRE LES PRIX

Rappelez-vous que notre escompte minimum, durant le mois de juillet, est de 20 p.c., et n'oubliez pas que nos prix sont marqués en chiffres connus 1-2-3-4-5-6-7-8-9-0. Réfléchissez à cela, nous n'avons rien à ajouter.



Magnifique lampe en chêne Mission, avec vitres épaisses en couleurs. Outillage pour l'électricité ou le gaz, 22 pouces de haut. Prix spécial. \$3.99

Pendule à balancier, style mission, en chêne, 24 pouces de haut, marchant 8 jours. Mouvement garanti. Réglage \$5.00 pour. \$2.89

Porte-parapluie chêne mission, très joli modèle. \$2.99

Magazine stands, chêne mission, 20 pouces de large, 12 pouces profond, 4' 6" de haut. Rég. \$6.75. Prix. \$4.98

Table carrée, style mission, 24 x 24 pouces. Rég. \$6.00. Prix. \$4.35

Table, ronde, 26 pouces de diamètre. Rég. \$7.00. \$4.75

Chaise bergante, style mission, siège rembourré en cuir de Boston. Régulier. \$8.50. Prix. \$6.50

Fauteuil assorti. \$5.60

Pupitre de dames, style mission. Rég. \$18.50. \$13.75

Pupitre de dames, style mission. Rég. \$7.00. \$5.48

Sofa, style mission. Régulier, \$18.00, pour. \$12.75

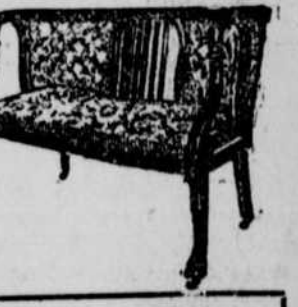


\$40-- Buffet en Chêne pour \$23.00

Offre Spéciale de Chaises à Diner.



VALEUR EXCEPTIONNELLE -- Ameublement de Salon, 3 morceaux, couvert en soie. Régulier \$65.



Papiers à Tapisser

Offre spéciale de papiers à tapisser par lots de 4, 5, 6 ou 10 rouleaux.

1 rouleau de papiers, valant de 15c à 25c le rouleau, le paquet... 9c

5 rouleaux de papiers, valant de 10c à 30c le rouleau, le paquet... 14c



Cabinets d'Argenterie

Assortiment considérable de cabinets d'argenterie en chêne, de toutes grandeurs et tous les styles. Depuis \$12.00 jusqu'à \$100.00, moins 20 p. c., à 50 p. c. d'escompte.

Cabinet comme l'illustration, en quart de chêne doré. Glaces bombées. Régulier \$40.00, pour \$27.00

LE RETOUR A MONTREAL

Les fêtes du "Retour à Montréal" ou le "Old Home Celebration" seront superbes, s'il faut en croire les organisateurs. On nous prédit des milliers de visiteurs de toutes les parties du Dominion. Des bûches aller et retour au prix d'un simple billet sans émis par toutes les compagnies de chemins de fer. D'immenses lithographies de la ville de Montréal placardées un peu partout, en Canada et aux Etats-Unis, et rien ne sera épargné pour rendre très agréable le séjour des nombreux étrangers dans notre métropole.

UN CONSEIL AUX ANGLAIS

M. Nichols, de Winnipeg, conseiller aux habitants de la mère-patrie de se renseigner sur le marché canadien.

LE RETOUR A MONTREAL

Les fêtes du "Retour à Montréal" ou le "Old Home Celebration" seront superbes, s'il faut en croire les organisateurs. On nous prédit des milliers de visiteurs de toutes les parties du Dominion. Des bûches aller et retour au prix d'un simple billet sans émis par toutes les compagnies de chem

SE PREPARANT A LA POSE DE L'ACIER!

Les magasins de Montréal sont maintenant parmi les meilleurs du continent, mais parce qu'ils sont bons, ce n'est pas une raison pour qu'ils ne soient pas encore meilleurs. Cette maison prospère à un point tel qu'une nouvelle bâtisse est devenue nécessaire pour être tout à fait moderne. Quelques-uns de nos amis ne nous connaissent réellement que quand toutes les améliorations seront terminées. C'est par son état complet que ce magasin excelle et ce même esprit s'appliquera à l'édifice et à son outillage aussi bien qu'aux marchandises et au service.

Les semaines futures abonderont en valeurs d'intérêt immédiat pour les acheteurs. C'est plus qu'une partie de golf que de reconstruire non seulement le commerce, mais d'élever et perfectionner un édifice qui fera l'orgueil de Montréal. En même temps nous vendons des marchandises régulières et de saison sans égards aux profits, ce qui donne une impression favorable à de nombreux nouveaux clients.

Soie noire de la qualité de .85
Soie blanche et naturelle de la qualité de .75

49
LA VERGE

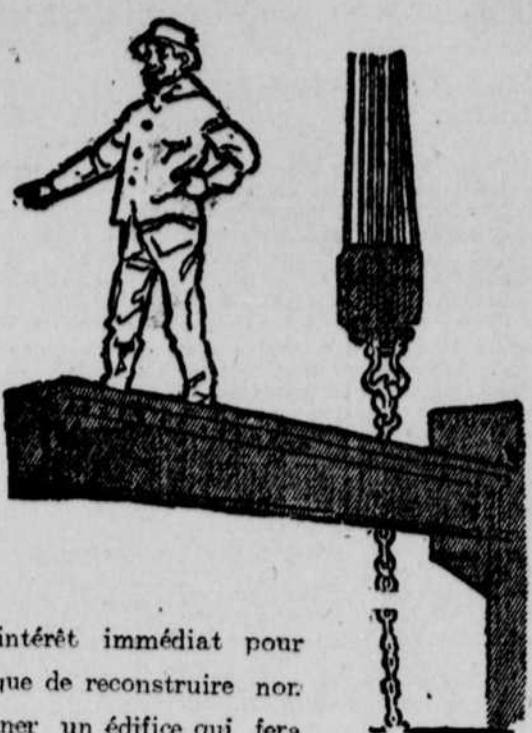
Ces Blouses sont à Manches courtes, mais il y a la Campagne pour les porter.

Il y a le Prix aussi—le Prix Extraordinaire.

Pourquoi paieriez-vous \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$2.00 ou même plus pour une blouse que vous portez dans vos petites excursions du matin à la campagne, ou quand vous jouez au tennis ou au croquet ou que vous allez en chaloque.

Il faut s'occuper du style à la campagne, aussi bien qu'à la ville, mais pas tout le temps; pas avec une telle rigueur que vous ne puissiez vous permettre le confort d'une blouse à manches courtes au moins quelques fois. Après tout qu'est-ce qu'une vacance sinon le bien-être, le confort, le repos?

En plus ces blouses se vendent à .49
Ce qui signifie trois blouses pour le prix d'une au moins.



BELLE CEREMONIE A SAINT-LAMBERT

Hier après-midi a eu lieu la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau couvent.

Malgré un ciel qui menaçait à chaque instant de faire tomber des torrents de pluie, une foule considérable s'était réunie hier après-midi sur le site où doit bientôt s'élever le nouveau pensionnat des Révérendes Sœurs SS. NN. de Jésus et de Marie, à Saint-Lambert. Il s'agissait de l'imposante cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de la future maison d'éducation.

La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Adam, qui prêcha également en anglais. L'allocution française fut faite par M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles de la commission scolaire catholique de Montréal.

Ces deux orateurs sacrés bien connus ont été très élogieux. Ils ont parlé de l'œuvre accomplie par les communautés enseignantes dans notre province, de leur dévouement à la cause de l'éducation, du nouveau couvent qui sera un véritable ornement pour la ville de Saint-Lambert.

Plusieurs autres personnes ont également adressé la parole, entre autres MM. le notaire Desautels, maire de Saint-Lambert, et Laramée, avocat, de Montréal.

M. le curé Rabreau remercia la foule nombreuse qui s'était réunie assister à cette belle fête religieuse et qui témoignait par là de son attachement à la cause de l'avancement de l'éducation.

La voix des laïques à cette cérémonie démontre ce fait, comme le fit d'ailleurs remarquer M. le maire Desautels.

Parmi les autres personnes présentes, on remarquait: MM. l'évêque Tremblay, les marguilliers Trudeau et Bourbonnais, L. J. Boileau, de Montréal, Venne, architecte, Godbout et Paquet, entrepreneurs.

La communauté était représentée par l'assistante supérieure générale et par la Rév. Sœur Provinciale.

De nombreux documents ont été enfermés dans la pierre angulaire.

Depuis dix ans, les Révérendes Sœurs SS. NN. de Jésus et de Marie procurent l'enseignement de l'éducation aux filles de St-Lambert, où elles ont été reçues dignement par M. le curé F. X. Rabreau, qui travaille avec un zèle toujours nouveau au progrès religieux de cette jeune paroisse.

La population allant toujours croissante et le local où les Révérendes Sœurs s'étaient installées étant devenu trop restreint, on a décidé de construire un pensionnat plus spacieux (on dit même qu'il pourra contenir 300 élèves pensionnaires) sur un site des plus hygiéniques.

De plus, les communications avec Montréal, étant très faciles, les parents auront tout avantage à envoyer leurs enfants à St-Lambert, où elles pourront faire provision de bon air et de santé, tout en y puisant une éducation solide et distinguée.

Le corps de logis de la nouvelle construction sera de 100 x 40, avec deux ailes de 100 x 50 chacune.

Les plans ont été dressés par M. Alphonse Venne, architecte, à qui St-Lambert doit plusieurs constructions importantes, entre autres le presbytère et l'hôtel-de-ville, sans compter un grand nombre de résidences privées.

Les travaux ont été confiés à MM. Paquet et Godbout, entrepreneurs de St-Hyacinthe.

Détail à noter, les dorciors du nouveau couvent seront placés au premier étage afin d'éviter tout danger pouvant résulter du feu. C'est sur la demande de M. le curé Rabreau que cette mesure a été prise.

NAISSANCE

ETHIER — A Montréal, le 15 juillet 1909, au No 476 Boulevard St-Joseph, l'épouse du Dr H. Ethier, un fils baptisé Magloire Honoré, Fernand, Parrain et marraine, M. et Mme Magloire Ethier, grands-parents. 89-1-D.

DECES

DUGAS — A Saint-Jacques de l'Achille, le 17 courant, à l'âge de 65 ans, 1 mois, et 5 jours, Camille Dugas, cultivateur, maître-chanteur.

Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, à 10-14 h. pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89-1-D.

BEAUDOIN — Le 18 courant, à l'âge de 60 ans, 10 mois et 22 jours, est décédé M. Pierre Beaudoin, maître-boucher.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 h. 30.

Le convoi funéraire quittera la résidence du défunt, No 48 rue Turgeon, pour se rendre à l'église de Saint-Henri.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89-2-D-5.

VAILLANCOURT — A l'âge de 80 ans et 4 mois, est décédée Dame Marcelle Vaillancourt, veuve de M. Alexandre Vaillancourt, de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi.

Le convoi funéraire quittera la demeure du défunt, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, paroisse de St-Jacques, à 7 h. 30 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89-2-D-5.

NORMAND — En cette ville, le 16 courant, Louis Normand, fils de Joseph L. Normand, à l'âge de 3 ans, 8 mois et 21 jours.

Funérailles privées. 89-1-D.

ARCHAMBAULT — A Varennes, le 16 juillet 1909, à l'âge de 58 ans, Mlle Marie-Ange Archambault, enfant bien-aimée de Fernand St-Georges, comptable, 588 Notre-Dame Ouest.

Funérailles privées. 89-1-D.

PARADIS — En cette ville, à l'âge de 82 ans, Dame Edmée Lambert, veuve de feu Salomon Paradis.

Le décès a été transporté à la demeure de son fils Pierre Paradis, 528 St-André.

Avs des funérailles plus tard. 89-1-D.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

La question viendra pour la dernière fois devant le conseil. — La grande démonstration de mercredi.

La Société pour la fermeture de bonne heure a tenu, hier avant-midi, sous la présidence de M. J. B. P. Poirier, une intéressante réunion, à laquelle assistait un grand nombre de membres.

Au début de la séance, M. Poirier, le président, expliqua où en était rendue la question. Le règlement obligeant à la fermeture existe et la Cour Suprême en a reconnu la légalité, mais il reste pour que la ville puisse le mettre elle-même en vigueur, à faire adopter par le conseil de ville une résolution autorisant le greffier à exécuter le règlement.

Comme cette résolution n'a pu jusqu'ici être adoptée par suite de la proposition de "next meeting" de l'échevin Fraser, une assemblée a été demandée, à cette effet, par les échevins Lamoureux, Couture, Giroux, Couture et Séguin, et elle aura lieu aujourd'hui. Il n'y a pas de doute sur l'adoption de la résolution, car tous les échevins, sauf M. Fraser, appuient la mesure. Le seul obstacle possible serait le manque de quorum. Il ne faut que 16 échevins.

La-dessus, sur proposition de MM. Poirier et Jacob, il est décidé que des commissaires de chaque quartier iront voir leurs échevins pour leur demander d'être présents à la séance du conseil.

Immédiatement, on forme des délégations qui iront dans la journée voir les échevins de chaque quartier.

Le secrétaire, M. Edouard Hardy, donne alors lecture d'une lettre de l'association des commis de Joliette, annonçant qu'ils travaillent à faire adopter par la ville un règlement pour la fermeture à bonne heure.

M. J. A. Jacob annonce, au milieu des applaudissements, que la ville de Maisonneuve a adopté, en première lecture, un règlement similaire à celui de Montréal, et que Lachapelle et Frasierville les commis travaillent à l'adoption de semblables règlements.

M. Poirier dit ensuite que Sir Lomer Gouin s'est déclaré en faveur d'une candidature appuyée par la société de la fermeture de bonne heure, dans St-Jacques.

M. Jacob annonce que l'Union des Commis Marchands fait son excursion annuelle à Québec et qu'il y aura à cette occasion, réception par les commis de Québec, qui possèdent déjà la fermeture à 6 heures, durant toute l'année. Il invite les commis à se joindre nombreux à cette excursion.

On discute ensuite la question de la grande démonstration de la Société de la fermeture de bonne heure, mercredi prochain.

Voici quel en sera le parcours: Départ en face des salles de l'Union des Commis-Marchands, et défilé par les rues Berri, Dorchester, Papineau, Ste-Catherine, Windsor, St-Jacques, Fulford, Notre-Dame, Place d'Armes, St-Jacques, St-Laurent, Ontario, Amherst, et Ste-Catherine.

La procession se fera en voiture. Arrivées au terme de la procession, les voitures se rangeront sur deux lignes sur la rue Ste-Catherine, pour laisser passer au milieu les voitures des officiers et des invités, parmi lesquels se trouveront entre autres le maire Pavette et M. Godfrid Langlois.

Les maires Dupuis, LeMay, Letendre et Vallières se sont engagés à payer les dépenses de leurs commis prenant part à la procession.

M. Poirier explique en terminant que le jugement de la Cour Suprême est sans appel, car il fut rendu à l'unanimité des juges. Il ne peut y avoir qu'un appel de grâce, pour lequel il faut demander permission et avant de procéder, déposer la garantie de tous les frais du procès. Il n'y a pas de craintes que le jugement soit renversé.

C'est donc aujourd'hui que se décidera la fameuse question de la fermeture de bonne heure. Tous les commis de Montréal demandent aux échevins de se rendre au conseil et comptent sur eux pour faire rendre justice à une classe nombreuse et laborieuse de citoyens. Espérons que l'appel sera entendu et justice rendue.

DOUBLE TENTATIVE DE MEURTRE

Au moment où ils allaient se mettre au lit, un Polonais et sa femme sont attaqués à coup de revolver par deux bandits.

Samedi soir, à onze heures, alors que M. John Bacorski, un Polonais, et sa femme se disposaient à se mettre au lit, après une journée laborieuse, deux inconnus entrèrent tout à coup dans leur demeure et leur demandèrent du "tabac".

Cette requête aussi surprenant qu'originale laissa les deux époux sans parole.

Comme les deux individus semblaient décidés à avoir du "tabac", Bacorski se mit en frais d'aller en chercher dans son armoire.

Il n'avait fait que trois pas, quand les deux étrangers visiteurs, sortant des revolvers, ouvrirent le feu sur lui et sur sa femme. Ils s'enfuirent ensuite, après les avoir blessés tous deux et sans tenter de commettre aucun vol.

Bacorski et sa femme ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, le premier avec une balle dans l'épaule et la seconde avec une légère blessure à l'abdomen.

Ni l'un ni l'autre heureusement ne sont sérieusement blessés, et ils recouvriront bientôt la santé.

On se perd en conjectures sur le motif des deux bandits. L'hypothèse la plus plausible est que cet attentat est dû à quelque vengeance.

L'attentat a été commis au numéro 367 de la rue Forsyth, où demeurent les deux victimes.

DON CARLOS DE BOURBON

Le prétendant au trône d'Espagne est mort hier, en Lombardie.

Rome, 18 — Don Carlos de Bourbon, prétendant au trône d'Espagne, est mort aujourd'hui à Varese, en Lombardie.

Il était le fils de Don Juan, frère du roi Charles VI, mort sans laisser de descendants.

SOIREE DE GALA CE SOIR Au Château St-Louis, Valois.

Orchestre au Complet. Dîner spécial de 6 à 8 p.m. Danse de 8 à 11 p.m.

J. EUG. DION, Gérant.

LA CIE S. CARSLY Limitée

Magasin du Bas de la Ville Rues Notre-Dame Ouest, St-Jacques et St-Pierre. LUNDI, 19 JUILLET 1909.

N'oubliez pas les délicieux sodas avec crème à la glace. Magasin No 2.

50c Ecoulement Aujourd'hui 29c

50c d'Etoiles à Robes d'Été 29c

POPELINES, ROUGE FONCE. SERGE, BLEU ROYAL. CREPE, DE CHINE, BRUN, BLEU ET CARDINAL. VOILE, VERT PALE. CARREAUX BRISÉS NOIR ET BLANC. Valeur régulière de 50c la verge. POUR ECOULER A.

48c Chails Français Tout Laine

1,250 VERGES CHAILS FRANÇAIS TOUT LAI POUR NE, bleu-marin, bleu, gris noir, hélio, cardinal et fonds pâles, dessins de fantaisie et effets de rayures, tissu idéal pour blouses, peignoirs, kimonos et robes d'enfants. Valeur régulière, 48c. Prix de vente de juillet, la verge.

95c Cache-Corsets à Demi-Confectionnés

CACHE-CORSETS A DEMI-CONFECTIONNES. POUR DAMES, brodés sur linon fin, longueurs de 1-1-4 verge, 17 pouces de large, valeurs régulières jusqu'à 95c chaque. Prix de vente de juillet.

SUPERBES LOTS DE 25c à \$1.50

par semaine dans cette localité idéale qu'est

GUYBOURG

LA CIE FONCIERE SUBURBAINE DE MONTREAL 596 BOULEVARD ST-LAURENT. Bell Est 799.

LE CADAVRE DU JEUNE DUCHESNEAU

On l'a trouvé hier matin, en bas de la Pointe-aux-Anglais, absolument méconnaissable.

(Dépêche Spéciale)

Rigaud, 18. — Le cadavre du jeune Duchesneau qui est disparu ces jours derniers et qu'on croyait noyé, a été retrouvé ce matin un peu plus bas que la Pointe-aux-Anglais dans la grande baie située de l'autre côté du quai, par un sauveteur du nom de Nelson.

La nouvelle a été immédiatement téléphonée d'Hudson à Rigaud et MM. Duchesneau, Dr Laffleur, Poirier et Joseph Vallée, juge de paix, sont immédiatement partis en yacht, pour aller chercher le cadavre.

Le sauveteur Nelson, l'avait déposé sur la grève et l'avait tout recouvert de branchages; il était absolument méconnaissable, très enflé et couvert d'une épaisse mousse.

On ne put le reconnaître que par ses bas et surtout par ses souliers de course (running shoes), le jeune homme ayant enlevé tous ses habits probablement pour nager avec plus de facilité.

M. Duchesneau a identifié le cadavre avec plus de certitude en examinant les dents.

On a éprouvé quelques surprises de retrouver le cadavre si loin, mais on a songé que la chaloque n'avait pas été retrouvée bien loin de là et que le jeune homme a dû se cramponner longtemps.

M. Duchesneau a rapporté le cadavre à Rigaud ce soir et demain le fera transporter à Montréal.

ACCIDENT AU PARC LAFONTAINE

Un jeune imprudent fait une chute et s'inflige de douloureuses blessures. — Un conseil aux parents.

Un jeune garçon du nom de Archambault, âgé de huit ans, dont les parents demeurent sur la rue Dufferin, a été victime hier d'un accident dont il se souviendra longtemps.

Il se fait actuellement certains travaux de réparations à des bâtiments sur le parc Lafontaine. Tous les jours, les gardiens ont une tâche très ardue pour réussir à éloigner les bambins que le danger semble attirer vers cet endroit.

Hier le jeune Archambault réussit à tromper la surveillance des gardiens et à monter sur la bâtisse en question. Mal lui en prit, car il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Dans sa chute, il s'infligea des blessures assez graves et fut pendant vingt-cinq minutes privé de connaissance. Le petit blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Le surintendant des parcs, M. Pinochet, nous faisait remarquer que ce sujet que les parents pourraient peut-être surveiller de plus près leurs enfants.

Il semble que quelquefois ceux-ci courent au-devant des accidents, preuve le jeune garçon qui s'est noyé l'hiver dernier en enfilant sous la glace de l'étang.

Les gardiens sont là pour maintenir l'ordre et non pour prendre soin des enfants. En surveillant ceux-ci de plus près, les parents éviteraient de regrettables accidents comme celui d'hier après-midi.

CONFISCATION DE "SLOT MACHINES"

Le détective Lapointe, de la police provinciale, a confisqué samedi deux machines automatiques (slot machines), l'une au Saulx au Récollet, et l'autre à la Longue Pointe. Ces deux machines étaient placées dans des hôtels des endroits mentionnés.

GREVE DE BOULANGERS

Les employés d'un boulanger juif, dont la boutique est située au No 300 rue Cadieux, se sont mis en grève, hier. Comme ils voulaient empêcher leurs compatriotes d'aller se procurer du pain, le propriétaire a appelé la police à son secours et deux hommes du poste No 4 ont été de garde près de la boulangerie depuis hier soir.

TUE PAR UN TRAIN

Un serferefin du nom de Ferdinand Lemieux, à l'emploi du Pacifique, a été tué samedi par un convoi à Terrebonne et le cadavre a été transporté à Montréal, hier. Le fourgon de la morgue est allé le chercher à la gare Viger, hier soir. Lemieux est originaire de Lévis. On ignorait à Montréal comment l'accident s'est produit.

A LIRE DANS LE "CANADA"

En 1ère page —

—Une dépêche de Londres annonçant un ourieux état de choses relativement aux millionnaires américains.

—La marine britannique. Formidable déploiement naval devant Londres.

—Une dépêche de Washington annonçant que les Américains sont mécontents de notre traité avec la France.

En 2ème page —

—Un projet gigantesque. — La disparition des rapides de Lachine.

—Les avantages que retirera le Canada du traité franco-canadien.

—Le système de colonisation de la France.

En 3ème page —

—Compte rendu des parties de grosse de samedi.

En 10ème page —

—Imposantes cérémonies à St-Lambert et à la ville St-Pierre.

LES "SCOPES" ET LA LOI

Les salles de vues animées tous jours ouvertes.

En dépit de la loi et des magistrats et des amendes, vulgairement dits, les scopes, ont ouvert leurs portes au public, hier, dimanche, comme par le passé. Devant la perspective des dollars, il n'est pas de loi qui tienne.

Donc, hier, dimanche, jour de sabbat, nombre d'établissements déroulaient devant le public ordinaire leurs rouleaux cinématographiques.

La plupart des petits établissements, qui ne peuvent se payer le luxe de verser une amende, probablement salée, de \$100, chaque semaine, à dame Justice, avaient formellement respecté la loi, mais les gros, qui font de bonnes recettes, laissaient entrer les spectateurs, après les avoir fait payer.

Seulement sur la rue St-Laurent, le King Edward Palace, le Starland, le Palace et autres étalent largement illuminés et encaissaient des recettes.

Tout cela se terminera encore par une comparaison devant le magistrat, car les policiers ont fait, paraît-il, une petite visite aux établissements.

UN MONTREALAIS DECORE

Par le gouvernement français

Nous avons été heureux d'apprendre que notre ami le Dr J. N. Roy vient d'être décoré, par le Gouvernement de la République Française, officier du Dragon de l'Annam. C'est surtout en reconnaissance des services médicaux qu'il rendit en Indo-Chine, lors de son voyage autour du monde, à la suite d'une explosion à bord d'un navire de guerre, que cet honneur vient de lui être fait. Aussi nous offrons au Dr Roy nos plus sincères félicitations pour cette décoration si hautement appréciée en France.

SCHWEPPES
DE LONDRES.
SODA WATER --
DRY GINGER ALE
—ANGLAIS—

LAW YOUNG & CO. 83-1-D-wil-1-2-9-1-1-1 MONTREAL